Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Église de France

ARCHIVES de l' Église de France

Les Fondateurs :
Vie et écrits

1er semestre 2014 • N° 81

SOMMAIRE

Éditorial p.2

Actes des journées des congrégations

Sr Maryvonne Duclaux
De l'hôtel particulier au Lycée Victor Duruy (1727-1912) – en passant par le Sacré-Cœur ..... p. 4

Sr Éliette Ricard
Publication des « Lettres de M. Marty », Cofondateur des Sœurs de la Sainte Famille de Villefranche-de-Rouergue, 2002-2011 : vers une réhabilitation ! ..... p. 7

Sr Thérèse-Maylis Toujouse
Archives et publication des textes fondateurs de Marie-Eugénie Milleret (1817-1898) fondatrice des Religieuses de l'Assomption (1839) ..... p. 14

Mme Sarah Elbisser
Sœur Marie Euphrasie Pelletier (1796-1868), fondatrice du Bon Pasteur d'Angers ..... p. 20

Nouvelles des services

Mme Céline Poynard Hirsch
Déménagement d'archives de Rome à Paris : retour d'expérience ..... p. 27

Informations

Archives et archivistes ecclésiastiques en France et en Allemagne ..... p. 30

Rencontre régionale d'archivistes diocésains et de congrégations à Angers ..... p. 30

Exposition des Sœurs de Kermaria ..... p. 31

Site internet des archives des Franciscains ..... p. 31

Dates à retenir ..... p. 31

Clichés page de couverture, (Montage photo, de gauche à droite et de bas en haut) :

Portrait de Sœur Marie Euphrasie Pelletier (Archives du Bon Pasteur d'Angers), copie manuscrite des Règles de saint Augustin et portrait de Sœur Marie-Eugénie Milleret (Archives des Religieuses de l'Assomption), portraits de M. Marty et Sœur Émilie de Rodat (Archives des Sœurs de la Sainte Famille de Villefranche-de-Rouergue).

Voici venu le nouveau numéro d'*Archives de l'Église de France*.

Bien qu'un peu plus maigre qu'à l'accoutumée – suivant les nouvelles lignes éditoriale et budgétaire – ce numéro n'en est pas moins intéressant. Reprenant le thème des journées d'études du groupe de recherches historiques et archivistiques de mars 2013, sur « les Fondateurs : vie et écrits », il montre surtout les efforts mis en œuvre par les congrégations pour relire leurs sources et communiquer autour des archives et documents de tous ordres.

Ces efforts, visibles à la lecture des textes, sont souvent réalisés par le service des archives ou plus précisément par l'archiviste – représentant, et souvent unique membre du personnel du service – qui est le garant de la conservation des sources et le plus à même de connaître les fonds et de renseigner les chercheurs. Il est appelé, dans certains cas, à effectuer des tâches qui sortent de son activité, allant jusqu'à compléter ses compétences dans des domaines parfois inconnus : utilisation de l'informatique, relecture et correction de textes, illustration, conception d'ouvrages ou d'expositions… Ouvertures qui montrent la polyvalence de notre métier.

Il ressort, toutefois, que les efforts effectués sont récompensés et à plus d'un titre : ils ont permis de mettre au jour des textes et écrits parfois oubliés voire méconnus ; de découvrir ou redécouvrir l'histoire d'un lieu, d'un fondateur, d'une congrégation ; de collaborer avec des structures extérieures ; et surtout de partager et diffuser cette connaissance, ce savoir au sein de son institution ou auprès d'un plus large public.

Tous ces efforts ne sont pas faits en vain…

Le bulletin qui se veut outil de communication pour l'Association s'avère aussi comme un lieu d'échange et de partage. Il permet à chacun de découvrir les expériences des autres en matière d'archives, d'être informé des rencontres entre archivistes, localement, au niveau national ou international, et même de connaître des réalisations ou travaux récents. Ce numéro en est un bel exemple.

En attendant de pouvoir partager ensemble et de nous rencontrer lors des prochaines journées d'études en octobre, je vous souhaite de la part du Conseil d'administration de bonnes vacances d'été.

Mme Magali Devif
Rédactrice en chef du bulletin

Un chapitre spécial récolement dans notre catalogue 2014

Pour nous contacter
73-75, boulevard Courcerin
77185 Lognes · France
Tél : +33 (0)1 60 93 15 60
Fax : +33 (0)1 60 93 15 61
Email : contact@atlantis-france.com

ATLANTIS
FRANCE

Le Catalogue
de l'Equipement
et des Fournitures
pour la
Conservation
Préventive
et la Restauration

www.atlantis-france.com

Atlantis France · Photos : Jean Michel Boileau · Julien Grasp · Atlantis France · Fournisseurs

De l'hôtel particulier au Lycée Victor Duruy (1727-1912) – en passant par le Sacré-Cœur

Sr Maryvonne Duclaux
Archiviste de la Société du Sacré-Cœur de Jésus

Le lycée Victor Duruy de Paris a célébré l'an dernier son centenaire : il avait ouvert ses portes le 8 octobre 1912, s'installant dans l'ancienne Maison-Mère du Sacré-Cœur, située au 33 boulevard des Invalides à Paris. Le lycée a toujours su, de manière plus ou moins consciente ou précise, qu'il avait pris la place d'un couvent. Les religieuses du Sacré-Cœur, quand elles passent au coin du boulevard des Invalides et de la rue de Babylone, lèvent les yeux pour découvrir à travers les arbres la fenêtre de la chambre où est morte en 1865 sainte Madeleine Sophie Barat, leur fondatrice. Des contacts informels entre le lycée et les religieuses du Sacré-Cœur de Jésus (rscj) ont eu lieu en diverses circonstances. Il était donc assez naturel de vouloir évoquer au travers d'une exposition la riche histoire de ce lieu, non seulement celle du lycée, mais de ce qui l'avait précédé, y compris le couvent. C'est ainsi que nos archives de Poitiers et de Rome ont été largement consultées.

I. Le symbole d'une riche histoire

Élèves du demi-pensionnat, vers 1890. Cliché Archives de la Société du Sacré-Cœur de Jésus.[1]

L'un des intérêts de l'exposition, c'est qu'elle était présentée dans les lieux mêmes de l'histoire. La Maison-Mère du Sacré-Cœur et le lycée Duruy revêtent tous deux une haute valeur symbolique. La Maison-Mère du Boulevard des Invalides a été construite sur le terrain de l'Hôtel Biron, aujourd'hui musée Rodin. En 1820, les religieuses avaient acheté ce bel hôtel particulier pour y installer leur pensionnat qui se trouvait trop à l'étroit rue des Postes. Le pensionnat de l'Hôtel Biron était renommé et son influence rayonna bien au-delà de nos frontières puisque c'est grâce à d'anciennes élèves que nous avons ouvert des maisons en Australie et au Pérou, par exemple.

L'Hôtel Biron, vaste propriété de 5 hectares, s'étendait de la rue de Varenne à la rue de Babylone. Et comme la Mère Barat ne trouvait pas de maison suffisamment vaste pour y établir la Maison-Mère d'un institut en pleine expansion, elle décida de construire un bâtiment au bout de la propriété. Pour donner une idée de ce développement, la congrégation comptait, à sa mort en 1865, 89 maisons et 3500 religieuses disséminées en 16 pays. Au rez-de-chaussée de ce nouveau bâtiment, on installa aussi les jeunes religieuses du monde entier qui venaient « au centre » se préparer pendant quelques mois à leur profession perpétuelle. Elles furent environ 2000, d'après les registres que j'ai consultés. Mais la loi de 1904 interdisant l'enseignement aux congrégations religieuses, nous avons quitté les lieux en 1907.

Il ne fut pas facile de trouver des acquéreurs pour une telle propriété. L'Hôtel Biron fut loué à des artistes : Rodin, Cocteau et Rylke étant les plus célèbres, avant de devenir le musée Rodin. C'est en 1912 seulement que le lycée Duruy nouvellement créé s'installa dans la partie de la propriété où se trouvait notre ancienne Maison-Mère. C'était le sixième lycée de jeunes filles de Paris, le premier à occuper un lieu aussi visible, car l'enseignement secondaire n'allait pas encore de soi pour les filles, malgré tous les efforts de Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique de 1863 à 1869. Le lycée prit son nom, manière de

[1] Toutes les illustrations présentes dans l'article proviennent du service des Archives de la Société du Sacré-Cœur de Jésus.

lui rendre hommage à l'occasion du centenaire de sa naissance en 1911. Il se devait de se montrer à la hauteur du fameux couvent, encore présent dans les mémoires parisiennes, et il y réussit fort bien, grâce à des éducatrices de premier plan, telles Mlle Léonie Allégret, la première directrice. Au long de sa belle histoire, il faut signaler l'héroïsme dont firent preuve élèves et professeurs engagés dans la Résistance dans les années 1940. Aujourd'hui mixte, c'est toujours un très bon lycée, le seul d'ailleurs du 7e arrondissement.

II. Contacts et préparation

L'exposition s'est faite en deux parties, à deux périodes différentes. La première partie « De l'hôtel particulier au Lycée Victor Duruy (1727-1912) », a permis de situer le couvent dans une histoire plus vaste. Trois équipes se mirent en place pour la préparation : l'Hôtel particulier, le couvent du Sacré-Cœur, la période de transition. Deux jeunes retraités se proposèrent pour la période « Sacré-Cœur » : une dame professeur de mathématiques, apportant toute sa rigueur dans les recherches, et le jardinier qui, par son approche de la terre, a beaucoup enrichi la perception de l'histoire. Ils ont rencontré à Paris Sœur Monique Luirard, historienne. Ils sont aussi venus à Poitiers et tout au long de l'année nous avons entretenu des rapports très cordiaux.

III. Lieux de vie

Le premier document de cette histoire, ce sont les lieux. Il a fallu clarifier les divers emplacements, leur destination d'origine et ce qu'ils étaient devenus. Ce n'était pas si simple, car en réalité la Maison-Mère du boulevard des Invalides n'était pas une école. Toutefois l'école gratuite donnait sur la rue de Babylone : c'est aujourd'hui le CDI[2] du collège. Mais dans le prolongement de la Maison-Mère, un autre bâtiment fut construit au 31 boulevard des Invalides, à partir de 1869, destiné à l'œuvre des retraites, aux activités des enfants de Marie, et à un demi-pensionnat, où les élèves restaient plus proches de leur famille. Surtout il y avait le jardin, où l'on voit encore quelques très vieux arbres. À partir de 1857, un léger mur sépara le pensionnat de la Maison-Mère, mais la Mère Barat se faisait un plaisir d'inviter les enfants à venir autour d'elle, surtout les petites. On se réunissait sous un grand cèdre : c'était le temps des confidences, et aussi d'un bon goûter. Tout ceci est raconté de manière charmante dans un livre de souvenirs très spontané : *Les Loisirs de l'Abbaye*. Ce cèdre a fait les délices de M. Le Ray qui a composé un joli texte : l'histoire du lieu racontée par le cèdre.

Le premier document de cette histoire, ce sont les lieux. Il a fallu clarifier les divers emplacements, leur destination d'origine et ce qu'ils étaient devenus.

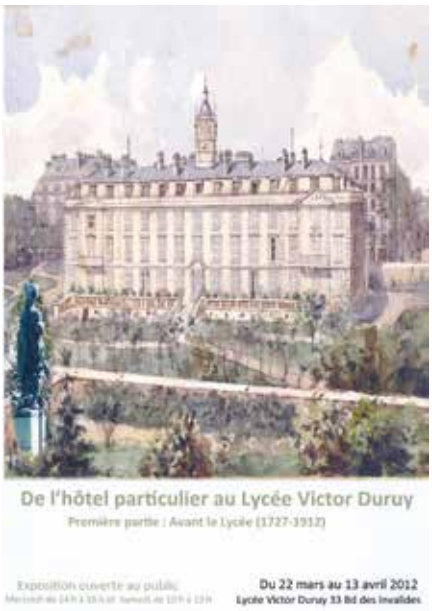

Affiche de l'exposition - en illustration l'ancienne Maison-Mère du Sacré-Cœur -, 2012.

La comparaison des photographies anciennes avec les lieux actuels a été très utile. Avec les techniques modernes, on peut considérablement améliorer des clichés très moyens, les agrandir, les modifier. Ces photos ont été imprimées directement sur des panneaux en matière très souple et légère. Cela coûte assez cher, mais c'est très pratique.

Un lieu particulièrement cher au lycée, c'est le CDI, installé dans l'ancienne chapelle des Enfants de Marie et du demi-pensionnat. L'architecture ancienne a été soigneusement respectée. C'est un lieu spacieux et lumineux, avec une mezzanine propice au recueillement et à l'étude. La partie haute du chœur a été conservée : tour à tour salle pour les sciences physiques, les arts plastiques et aujourd'hui lieu de rencontre.

IV. L'œuvre éducatrice

Plus encore que les lieux, il a fallu découvrir ce qu'on y vivait, le genre d'éducation qu'on y recevait.

Les plans d'étude donnent des indications sur le but poursuivi, qui est de « former le jugement, développer l'intelligence et l'esprit critique, de façon à accéder par soi-même à la découverte du sens de l'existence et de l'univers. » Les matières enseignées étaient les suivantes : religion, lecture, grammaire française et orthographe, histoire et géographie, mais aussi latin, arts d'agrément, mythologie, économie domestique et travaux

[2] CDI : Centre de Documentation et d'Information.

manuels. C'était « supérieur à ce qui existait alors », sans atteindre cependant le niveau fixé plus tard par Camille Sée[3].

La documentation sur la vie quotidienne s'est révélée riche aussi : emploi du temps, journal du pensionnat et de l'externat avec le récit de « congés » mémorables (journées joyeuses au milieu d'une vie plutôt austère), le tout illustré par des photos, des aquarelles présentant l'uniforme ; quelques pièces banales mais rares, comme un bulletin scolaire, une attestation de prix et une feuille de comptes retrouvés au décès de quelque vieille dame ancienne élève, et, plus pittoresque, les rubans de mérite (bleu, vert et rose suivant l'âge), ces dernières pièces étant mises à l'abri dans une vitrine fermée à clé. Cela a contribué à montrer le visage humain de la vie au couvent auquel on ne s'attend pas toujours.

Photo de groupe de « rubans bleus ».

V. Fruits de l'exposition

Les organisateurs nous ont dit que la préparation de cette première partie de l'exposition avait été comme l'étincelle qui avait déclenché l'enthousiasme pour nombre d'initiatives impliquant l'ensemble de la communauté éducatrice : spectacle théâtral, film, concert, journées spéciales « portes ouvertes » à de nombreuses générations d'anciens et anciennes élèves, plantation de l'arbre du centenaire, etc.

Pour nous, par une heureuse coïncidence, notre Supérieure générale visitait la province et a pu voir l'exposition au mois d'avril, de même que les religieuses se préparant cette année à la profession perpétuelle : véritable retour aux sources. Les communautés françaises y sont allées à plusieurs reprises, et ce fut une grande joie. À chaque fois, nous avons reçu un accueil chaleureux, et nous avons visité différents lieux du lycée, en particulier la chapelle et le jardin.

Une brochure et un livre[4] ont été publiés sous la direction d'un professeur d'histoire de l'établissement. Chacune des parties de l'exposition y est documentée de manière remarquable. J'ai trouvé particulièrement intéressante la partie concernant le lycée. On retrouve les mêmes luttes que chez nous pour la mise en place de l'éducation des filles et les mêmes efforts d'adaptation aux différentes époques. Un long chemin a été parcouru depuis le XIXe siècle, où se sont violemment heurtés l'enseignement catholique et l'enseignement laïc. L'historienne Marguerite Castillon du Perron, arrière-petite-fille de Victor Duruy, écrit dans la préface du livre que cette violence était finalement l'expression d'une même passion, du désir de donner aux filles le moyen de développer leurs ressources et d'exercer leur liberté au service de la société. C'est ce désir commun qui a permis aujourd'hui ces rencontres si cordiales. L'image de « la vie au couvent » donnée par cette exposition s'est révélée positive, différente de celle présentée dans certaines études plus théoriques. Le mérite des images est sans doute d'exprimer la vie réelle au-delà des contingences du temps.

L'image de « la vie au couvent » donnée par cette exposition s'est révélée positive, différente de celle présentée dans certaines études plus théoriques.

Ecoutons encore en conclusion Mme Castillon du Perron. Elle imagine son aïeul à la fenêtre, penché sur l'ancien domaine où s'élève le lycée portant son nom. « Des ombres passent… Voit-il Rodin…, Matisse…, Rylke… ? Entend-il Mère Madeleine Sophie Barat instruire avec une douce sévérité ses demoiselles du Sacré-Cœur ? Se réjouit-il de l'incomparable ascendant de Léonie Allégret sur ses élèves et pleure-t-il l'inique déportation de Marguerite Aron à Auschwitz ? Encore imprégné par la présence de tant de talents, de tant de belles âmes, il semble que l'on respire en ces lieux une sorte de mystère joyeux. Sans doute n'est-ce pas sans raison que ceux-ci demeurent propices à une excellence que ce beau livre exalte avec une juste fierté ».

[3] Député à l'origine de la loi de 1880 instaurant les collèges et lycées publics de filles.

[4] Dominique Demengel (dir.), *1912-2012 : Un siècle d'éducation au lycée Victor Duruy*, Association Duruy 2012, mai 2012, 224 p.

Publication des « Lettres de M. Marty » Cofondateur des Sœurs de la Sainte Famille de Villefranche-de-Rouergue, 2002-2011 : vers une réhabilitation !

Sr Éliette Ricard
Archiviste des Sœurs de la Sainte Famille de Villefranche-de-Rouergue

Notre fondatrice Émilie de Rodat est née le 6 septembre 1787 au château de Druelle en Aveyron. Après une adolescence, par moments, un peu frivole et un relâchement certain au niveau de la foi, à 17 ans, Émilie vit une expérience forte dans sa relation à Dieu : « … à l'occasion d'un jubilé, je m'adressai à un prêtre… pour la confession. Tout d'un coup, je fus éclairée sur ma tiédeur et je passai de la mort à la vie, sans combat, sans souffrance… »[1] C'est à cette époque qu'elle choisit M. Marty comme confesseur, qui éprouve durant quatre ans son désir de se consacrer à Dieu.

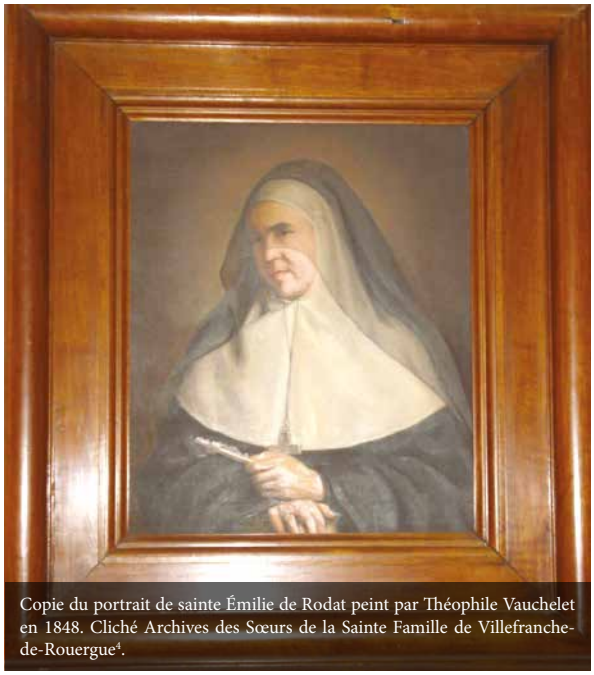
Copie du portrait de sainte Émilie de Rodat peint par Théophile Vauchelet en 1848. Cliché Archives des Sœurs de la Sainte Famille de Villefranche-de-Rouergue[4].

À Villefranche, après des essais dans divers Instituts de la région[2], elle poursuit sa tâche d'éducatrice dans une école pour jeunes filles de familles aisées, tout en visitant les pauvres de la ville, « en attendant que Dieu me fit connaître ce qu'il attendait de moi »[3].

À l'occasion d'une de ces visites, l'appel du Seigneur se précise. Tout en restant le conseiller spirituel d'Émilie, M. Marty devient peu à peu cofondateur de l'Institut, très discret dans les débuts, d'une manière plus explicite au fur et à mesure de son développement. Il suggère, par exemple, en 1816, le nom de « Sœurs de Saint-Joseph » puis, en 1822, celui, définitif, de « Sœurs de la Sainte Famille » « qui ne faisait que synthétiser des aspirations et des orientations spirituelles déjà profondément assimilées »[5]. De même, dès 1822, c'est lui qui rédige les *Constitutions*.

Un long chemin nous mènera vers la publication de ses lettres et sa réhabilitation.

I. Aperçus sur la vie et la personnalité de M. Marty[6]

A. Éléments biographiques

M. Antoine Marty naît à La Bastide-Capdenac, près de Villefranche, le 27 mai 1757. À 13 ans, il part à Rodez, près de son frère François, prêtre à la cathédrale. Il fait sa philosophie et soutient sa thèse en 1772. Sa vocation ecclésiastique repérée par son professeur et son évêque, il part pour Paris, après avoir reçu la tonsure. Il a tout juste 15 ans. Étudiant à la Sorbonne de 1772 à 1783, il se présente au concours des dix collèges de l'Université pour obtenir une bourse, mais échoue. Tenace, il y parviendra à la troisième tentative. Il fait sa théologie au séminaire des Trente-Trois, passe sa licence avec distinction et est associé de

[1] Henri de Gensac, s.j., *Anthologie spirituelle*, Toulouse, Imp. Cleder, 1966, p. 51-52.
[2] dans la Compagnie des Dames de Nevers à Figeac, chez les Dames de Picpus à Cahors et chez les Sœurs de la Miséricorde à Moissac.
[3] H. de Gensac, *op. cit.*, p. 63.
[4] Toutes les illustrations présentes dans l'article proviennent du service des Archives des Sœurs de la Sainte Famille de Villefranche-de-Rouergue.
[5] H. de Gensac, s.j., *Histoire des Sœurs de la Sainte Famille*, 1882, vol. 1, p. 45.
[6] Inspirée d'une biographie écrite par M. L. Guirondet, titre non mentionné.

Sorbonne en 1783. Nommé à la chaire de philosophie au collège du Plessis, le 26 juin 1785, il y reste jusqu'à la Révolution. Ces succès ne lui font jamais perdre de vue sa vocation sacerdotale. Il est ordonné diacre le 9 septembre 1779 et prêtre à la Trinité en 1781.

Il se retire de l'enseignement après avoir refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé. Commence alors, pour lui, une existence périlleuse et mouvementée : il est arrêté avec d'autres prêtres et conduit devant le comité révolutionnaire en septembre 1792. Ayant été reconnu par quelques-uns de ses membres – ses anciens élèves –, il est libéré après avoir subi un interrogatoire.

Très vite, il fuit par la Belgique et la Hollande, et arrive en Allemagne où il réside jusqu'en 1802 parmi d'autres évêques et prêtres.

« Les choses s'arrangeant un peu en France, j'eus le désir de revoir notre chère patrie », dit-il plus tard aux Sœurs. De retour en France, Mgr de Talleyrand-Périgord le presse vivement d'accepter, dans son diocèse, le poste de grand vicaire mais il refuse cet honneur. Il revient dans son Rouergue natal. Il passe une année dans sa maison familiale, enseignant le latin à ses neveux. Se souciant déjà de leur éducation dans son exil, il écrivait à leur propos : « J'aime à me représenter cette petite société littéraire ; je voudrais être témoin de leurs efforts et de leurs progrès. Dites-leur, je vous prie, que j'y applaudis de loin et que je les exhorte vivement à travailler à la fois avec émulation et encore plus d'amitié entre eux. » Par ailleurs il exhortait son neveu Baptistou « à ne rien négliger pour connaître sa vocation, souhaitant assurément qu'elle fût pour l'état ecclésiastique, mais si elle n'est pas telle, il faut s'en consoler et le laisser libre. »

Maison natale de M. Marty à La Bastide-Capdenac.

En 1803, M. Marty consent à être vicaire de la succursale paroissiale Saint-Joseph, à Villefranche-de-Rouergue, à 10 km de Labastide-Capdenac.

Avec l'aide d'anciennes religieuses chassées de leur couvent par la Révolution, il favorise l'établissement d'une école pour jeunes filles. Il en est le directeur spirituel. C'est là qu'il va connaitre Mlle Émilie de Rodat. Nous sommes en 1804.

B. M. Marty, Émilie de Rodat et la Sainte Famille

Mère Émilie écrit dans son autobiographie : « M. Marty m'instruisait, me procurait des livres. Il m'inspira un grand attrait pour les psaumes... Il me portait vers ce qu'il y avait de plus parfait... » [7] et « M. Marty m'ayant portée à la dévotion au Saint Esprit, je Le priais de me guider. »[8]

Avec l'aide d'anciennes religieuses chassées de leur couvent par la Révolution, il favorise l'établissement d'une école pour jeunes filles.

En 1823, M. Marty est nommé vicaire général de l'évêque de Rodez. Il reste le directeur spirituel d'Émilie, le conseiller et le témoin actif de l'évolution de l'Institut naissant. En témoignent quelques extraits des réponses de M. Marty à Mère Émilie alors qu'elle vit une longue nuit de la foi :

> « Livrons-nous sans inquiétude à l'opération divine : elle nous conduira […], ma chère Mère, soyez assurée qu'Il fera lui-même ce que votre obscurité vous empêcherait de faire »[9].

> « Ayez une entière confiance et un entier abandon entre les mains de Dieu que vous aimez, que vous cherchez et que vous trouverez.[10]»

> « Ne vous mettez pas en peine de votre obscurité ; servez Dieu ; servez Jésus-Christ, sans Le voir et sans Le connaître. Quand on a jeté le grain dans la terre, on ne le voit pas travailler, et cependant, il travaille, il s'enracine, et il germe.[11]»

> « La région de la piété, ma chère Mère, ressemble au diocèse de Rodez : il y a des montagnes, des côtes plus ou moins rudes, peu de plaines, des variations de saison étonnantes, des changements subits et extrêmes de température qui peuvent altérer la santé si on ne prend de sages précautions.[12]»

Dans sa correspondance, M. Marty renvoie très souvent les Sœurs à la spiritualité de saint François

[7] H. de Gensac, s.j., *Anthologie…, op. cit.*, p. 55 et 61.
[8] *Ibid.*, p. 93-94.
[9] *Ibid.*, p. 127. Lettre du 26 mai 1831.
[10] *Ibid.*, p. 128. Lettre non datée.
[11] Religieuses de la Sainte Famille, *Lettres de M. Marty,* p. 92-94. Lettre 47 à Mère Émilie.
[12] Lettre à Mère Émilie, non datée.

de Sales et de sainte Jeanne de Chantal. En effet, la congrégation est toute imprégnée de l'esprit de la Visitation. Mère Émilie avait été très marquée par une de ses tantes, Visitandine réfugiée à cause de la Révolution, au château de Ginals près de Villefranche. Auprès d'elle, elle passa la plus grande partie de son enfance. Fréquemment, M. Marty invite aussi les Sœurs à contempler longuement la Sainte Famille de Nazareth.

C. Pourquoi parler de réhabilitation ?

En voulant publier les lettres de M. Marty, on a visé la réhabilitation du cofondateur de l'Institut et la mise à la disposition des communautés d'un trésor spirituel inconnu des Sœurs elles-mêmes.

La décision d'envisager cette publication n'a pas été facile à prendre. Le titre de la couverture en témoigne : *Lettres de M. Marty, 14 novembre 1822 - 18 septembre 1835.* En sous-titre seulement, avec en filigrane, le portrait de M. Marty : *Lettres Antoine Marty, cofondateur des Sœurs de la Sainte Famille.*

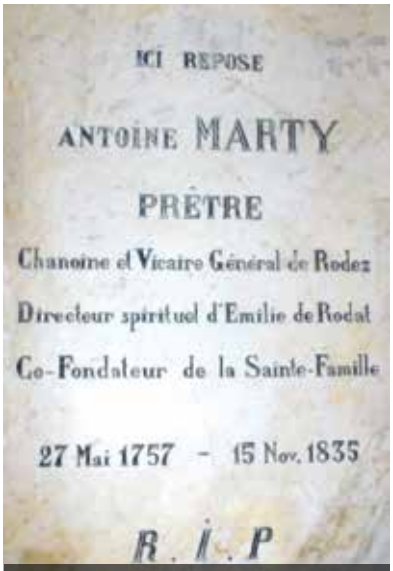

Pierre tombale dans la crypte de la chapelle de la Sainte Famille.

Dans le titre du présent article, l'expression : « vers une réhabilitation ! » a volontairement été ajoutée. En effet, il n'était pas facile d'introduire le terme « cofondateur » dans le titre du livre au vu des sentiments éprouvés par les Sœurs dès qu'il était question de M. Marty. Pourtant la mention « cofondateur » apparaît dans le *Petit Bulletin de la Sainte Famille*, à l'occasion du premier centenaire de l'Institut (1916) ainsi que sur la pierre tombale, datant de 1957, située dans la crypte de la chapelle de la Maison-Mère. Pourquoi, à un moment de notre histoire, s'est-il donc installé une certaine résistance, un certain sentiment de réprobation à l'égard de M. Marty à tel point qu'il n'était pratiquement jamais question de lui ?

1. Mère Émilie évoque quelques moments douloureux dans leur relation

Quelques extraits de son autobiographie en attestent :

> « Au mois d'août 1820, commencèrent des tentations affreuses que j'ai eu à combattre pendant environ trente et un ou trente-deux ans… Ces tentations fondirent sur moi tout d'un coup… les ténèbres, la tristesse, remplirent mon âme. J'allais trouver M. Marty qui n'eut pas de parole pour me rassurer ; il me livra à moi-même… »[13]

Deux ans plus tard, en 1822, lors de la fondation d'une maison à Aubin, Mère Émilie note :

> « Dans la fondation de cette maison, j'eus une manière de voir opposée à celle de M. Marty… Je lui cachais que, dès notre entrée, un locataire ne pouvait sortir de la maison qui nous était destinée. Il me reprit un peu sévèrement. … J'allais me confesser à M. Marty lui-même de ces fautes. Mon affliction était si grande que je ne pouvais prendre aucune nourriture… »[14]

Dix ans plus tard, en 1832, M. Marty, alors vicaire général, envoie – sur la demande de l'évêque – Mère Émilie convertir en couvent de la Sainte Famille un établissement des Sœurs de l'Union : une fois encore leurs vues divergent. De même lors de la fondation à Figeac, en 1834, Mère Émilie note : « M. Marty tantôt me blâmait et tantôt m'approuvait. »[15]

Dans sa correspondance, M. Marty renvoie très souvent les Sœurs à la spirituaalité de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal. En effet, la congrégation est toute imprégnée de l'esprit de la Visitation.

2. Au moment où Mère Émilie traversait sa longue nuit de la foi

Durant cette période, on peut penser que M. Marty, surtout dans les débuts, ait été prudent dans ses lettres ou encore qu'il ait pu donner des conseils qui ne pouvaient qu'être douloureux à accueillir par elle-même, compte tenu de la détresse dans laquelle elle se trouvait. Certaines lettres le laissent voir… Peut-être faut-il encore remarquer que tous deux avaient une forte personnalité. Il n'est donc pas surprenant que des turbulences apparaissent ici ou là, dans un contexte de fondation où ils étaient très impliqués.

Cependant, les lettres de M. Marty témoignent d'une grande confiance réciproque et d'un grand esprit de foi. En attestent des passages de sa lettre du 25 janvier 1824, après la fondation d'Aubin :

[13] H. de Gensac, s.j., *Anthologie*…, p. 74.
[14] *Ibid.*, p. 40.
[15] *Ibid.*, p. 82.

« Ma très chère Mère, Je ne puis qu'être sensiblement touché des marques très détaillées que vous m'avez données dans vos deux dernières lettres… tous ces détails sont une preuve du zèle et de l'application que vous mettez à réparer ce qu'il y a eu et ce qu'il pourrait y avoir encore de défectueux dans vos dispositions… Ainsi désormais, il n'y aura plus que franchise, simplicité et confiance réciproque dans toute notre correspondance… et dans l'exécution de l'œuvre commune à laquelle Dieu nous a appelés… pour sa plus grande gloire. Voilà le consolant espoir que produisent en moi toutes les confidences que vous me faites et que vous n'étiez pas obligée de me faire… Je suis dans les sentiments du père le plus tendre, ma très chère Mère, votre très dévoué serviteur, Marty, v.g. »[16]

Tous deux avaient une forte personnalité. Il n'est donc pas surprenant que des turbulences apparaissent ici ou là, dans un contexte de fondation où ils étaient très impliqués.

Cette lettre toute empreinte de franchise, de lucidité, de délicatesse et d'affection respectueuse montre combien l'un et l'autre conduisaient l'Institut, ensemble, chacun à sa place.

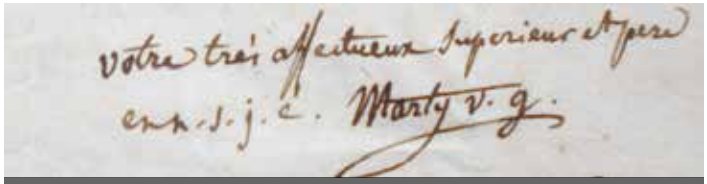
Signature d'une lettre de M. Marty.

3. Au moment de la béatification et de la canonisation de Mère Émilie

Serait-ce au moment de la béatification et de la canonisation de Mère Émilie (1940 et 1950) que les tensions entre M. Marty et Mère Émilie ont été mises en exergue et que le rôle et la place de M. Marty dans les seize premières années de la congrégation s'estompent dans la mémoire collective des Sœurs ? Déjà en 1853, alors que l'on envisage d'entreprendre des démarches pour faire reconnaître l'héroïcité des vertus de Mère Émilie, le transfert, de Rodez à Villefranche, des restes de M. Marty se fait dans une discrétion absolue le 21 juin 1853[17]. Certains ecclésiastiques craignent que les rumeurs de miracles attribués à M. Marty portent ombrage à la cause de Mère Émilie. Ses restes seront conservés à l'abri de tout regard jusqu'au 22 octobre 1957 où ils sont placés dans la tombe, préparée à cet effet, non loin de la châsse et du tombeau de Mère Émilie, dans la crypte de la chapelle de la Sainte Famille.

II. La publication des lettres de M. Marty

Une publication est souvent affaire d'opportunités. Cela a été notre cas : d'une part, le souhait d'une Supérieure générale, Sr Maria Magdalena León Álvarez, très soucieuse des archives et favorable à cette démarche de reconnaissance envers M. Marty ; d'autre part, des anniversaires qui se profilaient à l'horizon : le 170e anniversaire de sa mort en 2005 et le 250e de sa naissance en 2007.

A. Les sources à notre disposition

Les archives dont nous disposions pour préparer cette publication :

- des lettres autographes, 3 volumes soigneusement reliés, et autres autographes : cérémonial de profession, divers directoires, des cantiques composés par M. Marty ;
- une liasse de lettres autographes remises aux archives par un membre de sa famille et qui n'avaient pas été publiées à ce jour ;
- de nombreuses copies manuscrites rédigées par nos premières Sœurs qui ont permis de suppléer à l'absence d'autographes perdus ;
- 4 volumes de lettres dactylographiées plus tardivement (sans doute entre 1950 et 1977) mais à partir des copies et non des autographes ;
- les premières *Constitutions* ;
- des biographies sommaires ou plus détaillées ;
- des articles de journaux locaux ;
- des avis donnés aux Sœurs, le directoire pour les supérieures ;
- ses diplômes, grades, Légion d'honneur, sa nomination comme vicaire général du diocèse de Rodez ;
- deux portraits le représentant ;
- des articles dans le Petit bulletin de la Sainte famille ;
- des recherches faites par Sr Henriette Flottes, précédente archiviste, sur les lieux où M. Marty a vécu : la Sorbonne, le séminaire Sainte Famille dit des Trente trois à Paris, le tracé de son exil vers l'Allemagne... ;
- un livre publié en 1861, intitulé *Œuvres inédites de l'abbé Marty* à l'initiative de son petit-neveu, l'abbé Henri Marty.

[16] Religieuses de la Sainte Famille, *Lettres de M. Marty*, p. 92-94. Lettre 47.

[17] Sr Thérèse de Saint Joseph Alazard, *Histoire de la Congrégation*, 13 volumes dactylographiés, réalisés entre 1955 et 1968. Vol. IV, p. 374-377. M. Marty était décédé le 15 novembre 1835.

Portrait de M. Marty, prêtre du diocèse de Rodez (1757-1835).

B. La réalisation du livre lui-même : coordination et publication

1. Un long parcours de 2002 à 2011

Il fallait sensibiliser toute la congrégation sur l'importance de ce trésor spirituel que nous possédons : près de 400 lettres. Des lettres qui, pour la plupart, nous conduisent à découvrir les grandes qualités de M. Marty comme directeur spirituel. Des lettres dans lesquelles aujourd'hui encore, nous pouvons puiser de judicieux conseils pour vivre notre vocation de Sœurs de la Sainte Famille.

Avant même de parler de la publication de toutes les lettres, il fallait poser des actes significatifs pour permettre aux Sœurs de revisiter le rôle important que M. Marty a eu auprès de Mère Émilie et des premières Sœurs.

Et, comme par ricochet, un autre objectif était présent tout au long de ces années : permettre la prise en compte dans toutes les Provinces et Vice-Provinces de l'importance des archives et du rôle de l'archiviste[18].

Quelques dates ont jalonné ce parcours :

- le 18 mai 2002 : dans le cadre du réaménagement de la crypte de notre chapelle, une célébration eut lieu devant les restes de M. Marty déposés dans le nouvel emplacement de son tombeau.
- mai-juin 2003, au cours du Conseil général élargi[19], au Brésil, parmi les sujets traités figurent : les archives et le statut de l'archiviste, totalement absents de nos constitutions.
- été 2004 : au cours d'une session internationale de jeunes professes, sont remis à chaque participante un fascicule des Lettres de M. Marty aux aspirantes, postulantes, novices, jeunes professes et trois fascicules de ses Lettres à Mère Émilie. Il en est de même lors de la session des responsables de formation en 2006.
- été 2005 : a lieu la Session internationale sur les archives et le statut de l'archiviste avec l'apport de Frère Jean-Pierre Ribaut. À l'initiative de la Supérieure générale et de son conseil, y participent toutes les Provinciales et Vice-Provinciales, la secrétaire générale et moi-même. L'attention toute particulière à porter aux archives y est abordée, ainsi que la place importante que M. Marty a tenue au début de l'Institut et l'intérêt de ses lettres. Le Chapitre général ayant lieu tout de suite après cette session, la Supérieure générale suggère qu'un *desideratum* soit rédigé comme émanant des participantes à la session. Il y est rappelé trois éléments : d'abord, le souhait de l'évêque de Rodez lors de la publication des lettres de Mère Émilie en 1884, de voir publiées en parallèle les lettres de M. Marty, et notre souhait de voir enfin se réaliser la parution de ses lettres. Mais dans les décisions prises, il n'est question que de publier quelques lettres, ce qui se fait à travers le bulletin de la Sainte Famille. Deuxièmement, la suggestion de célébrations dans toute la congrégation du 170e anniversaire de sa mort (15 novembre 1835 - 2005) et le 250e anniversaire de sa naissance (27 mai 1757 - 2007). Une seule célébration eut lieu en France avec les prêtres du diocèse. Enfin, le dernier point porte sur la nécessité de l'élaboration d'un article sur les archives et le rôle de l'archiviste à introduire dans les *Normes complémentaires à nos Constitutions*. L'article a été rédigé et voté au cours du Chapitre.

> ***Des lettres dans lesquelles aujourd'hui encore, nous pouvons puiser de judicieux conseils pour vivre notre vocation de Sœurs de la Sainte Famille.***

- mai-juin 2007 : pour le Conseil général élargi à Douvres-la-Délivrande, la Supérieure générale

[18] Le texte en cours d'élaboration reçu de notre Groupe 2 concernant les statuts de l'archiviste nous a beaucoup aidées.

[19] Le Conseil général élargi est composé du Conseil général de la congrégation, des Provinciales, Vice-Provinciales et, aujourd'hui, d'un membre de la Délégation des Philippines. Il se réunit tous les deux ans.

me demande de préparer un dossier avec trois Lettres de M. Marty à Mère Émilie, trois à des supérieures de communauté, et trois à des jeunes professes, novices et postulantes. Il s'ensuit le désir de constituer un document contenant des éléments biographiques et un choix de lettres qui seraient adressées à toutes les communautés. Mais dans mes propositions, je redisais, encore une fois, combien il me paraissait important de publier l'ensemble des Lettres !

- 2009 : enfin, dans le compte-rendu du Conseil général élargi, à Londres, la décision est clairement exprimée : « Pour le Chapitre général de 2011, nous avons jugé opportun de préparer un volume complet des Lettres du Père Marty. »

Les trois volumes des Lettres autographes de M. Marty.

2. Le chantier peut avancer mais non sans quelques surprises !

Dès 2006, la Supérieure générale demande à Sœur María Isabel Páez Melero, résidant en Espagne, d'informatiser toutes les lettres de M. Marty à partir des quatre volumes dactylographiés.

De janvier à juin 2009, au cours de la relecture, en vue de corrections éventuelles, nous réalisons que ces lettres dactylographiées l'ont été à partir des copies et non des autographes. De ce fait, des paragraphes ou des morceaux de phrases manquent. De même, la ponctuation n'est pas respectée.

Par ailleurs, un tri est à faire parmi les notes ajoutées par l'archiviste précédente : elles n'ont pas toutes la même importance mais beaucoup apportent des éléments fort intéressants pour la compréhension de certaines lettres.

Enfin, nous découvrons des dates incomplètes ou fausses, des noms de personnes et de lieux à vérifier de manière à ce que les notes de bas de page apportent des éléments fiables.

Des décisions sont aussi à prendre :

- opter pour le classement des lettres par ordre chronologique et non par destinataires ;
- situer en fin de volume les lettres non datées ;
- placer après l'ensemble des lettres un fragment de lettre, méditation sur la Nativité – comme un point d'orgue en fin de partition ;
- intégrer aussi dans ce volume les lettres sous forme de questions-réponses, dans lesquelles nous trouvons tellement de renseignements sur les débuts de l'Institut ;
- choisir, pour faciliter la lecture, de rectifier l'absence systématique de majuscules et de supprimer les mots barrés, dans les lettres autographes, alors même qu'ils permettaient de voir combien M. Marty choisissait ses mots en fonction du destinataire.
- reprendre toute la numérotation à la découverte, par hasard, de deux autres lettres !

La surprise la plus douloureuse fut le décès presque subit de Sr María Isabel Páez Melero fin juillet 2009. Cependant, le travail le plus important était terminé : elle avait saisi toutes les lettres. Il restait encore des corrections à faire et il fallait maintenant penser à la forme que nous allions donner au livre. Alors que nous poursuivions les corrections et cherchions ce qu'il était opportun de mettre comme photos ou autres documents, une jeune Sœur, performante en informatique, fut sollicitée.

3. L'impression de l'ouvrage

Le 4 novembre 2010, je remets enfin à Sr María Magdalena León Álvarez, Supérieure générale, un exemplaire du livre tel que je l'ai préparé en vue de l'impression. Nous en avions parlé plusieurs fois auparavant. Quelques modifications sont encore apportées non au contenu mais à la forme. Quant à l'impression du livre, après des démarches

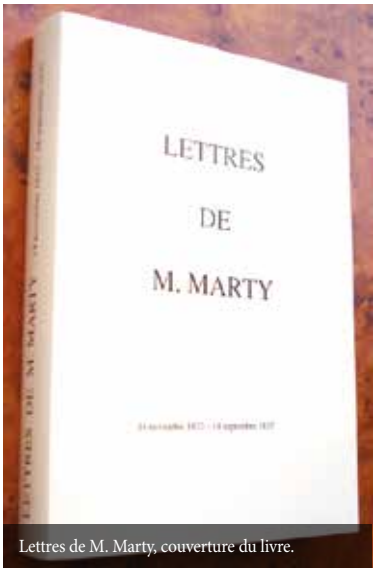

Lettres de M. Marty, couverture du livre.

infructueuses en France, Sr María Magdalena s'adresse à un imprimeur en Espagne.

Finalement, les délais sont tenus : les *Lettres de M. Antoine Marty* sont offertes à la congrégation lors du Chapitre général de l'été 2011.

C. Les retombées

Les retombées ont été multiples et très largement positives.

Tout d'abord, des lettres de remerciements nous sont parvenues, très fraternelles et montrant que le livre était bien accueilli. De vive-voix aussi, quand des Sœurs lisent telle ou telle lettre, elles disent en être émerveillées par le contenu.

Mais, les 586 pages du livre font peur ! Peut-être aurait-il fallu faire plusieurs brochures, en classant les lettres par destinataires ? Cependant, la table des matières permet de faire un choix : par exemple, les lettres de M. Marty à Mère Émilie sont facilement repérables. Il serait bon d'utiliser, de temps en temps, l'une ou l'autre à l'occasion de journées de congrégation, ou dans le bulletin, que toutes les communautés reçoivent, pour que l'intérêt soit maintenu ou ravivé.

Pour terminer, sur le site internet de la congrégation, depuis fin 2011, une page est dorénavant consacrée à M. Marty.

Pour conclure, ce trésor spirituel est maintenant à la disposition de chaque Sœur, des responsables de formation dans chaque pays, et non plus enfermé dans de belles boîtes d'archives !

Si tel ou telle d'entre vous hésite à entreprendre un travail de ce genre, sachez qu'au départ je ne savais utiliser ni ordinateur ni appareil-photo. Mais mon désir de voir réhabilité notre cofondateur était tel, et ses lettres si savoureuses et si précieuses à mes yeux pour toute la congrégation, que la motivation a été plus forte que tout, surtout quand la décision de la publication a été enfin prise au Conseil général élargi de 2009. Bien sûr, j'ai souvent dû demander de l'aide ! Et je remercie très fraternellement le Frère Jean-Pierre Ribaut qui a permis une grande avancée lors de la session sur les archives et le statut de l'archiviste. Je remercie aussi toutes les Sœurs qui, d'une façon ou d'une autre, m'ont apporté cette technique dont j'avais besoin, un encouragement, leur confiance aussi.

Ce trésor spirituel est maintenant à la disposition de chaque Sœur, des responsables de formation dans chaque pays, et non plus enfermé dans de belles boîtes d'archives !

Lorsque j'ai entrepris ce travail, j'étais loin de connaître toutes les archives dont je pouvais disposer. J'ai donc commencé par en faire l'inventaire détaillé, déjà amorcé par celle qui m'avait précédée. Cela m'a permis d'en avoir une meilleure connaissance et ce n'était pas sans importance pour la réalisation de ce livre !

Dans le titre de l'article, j'annonçais « Vers une réhabilitation ! ». Je pense pouvoir dire que par le biais de ce long, très long parcours, quelque chose a vraiment bougé dans l'esprit des Sœurs à l'égard de M. Marty, notre cofondateur. Un signe ? De temps à autre, un bouquet est déposé sur sa pierre tombale...

Archives et publication des textes fondateurs de Marie-Eugénie Milleret (1817-1898), fondatrice des religieuses de l'Assomption (1839)

Sr Thérèse-Maylis Toujouse
Archiviste des Religieuses de l'Assomption

Marie-Eugénie Milleret (1817-1898), Fondatrice des Religieuses de l'Assomption, Photographie vers 1860. Cliché Archives des Religieuses de l'Assomption.[1]

Une publication

Dès ses origines, surtout depuis la mort de sa fondatrice, et au long des généralats suivants, la congrégation a eu le souci de mettre à la disposition des Sœurs, des proches, des éducateurs, les documents présentant la pensée de fondation, une pensée à approfondir pour le monde actuel. Leur publication résulte d'un long compagnonnage avec les textes, qui s'insère dans une histoire.

Une histoire

En 1970, le Chapitre d'*aggiornamento* reprend nos Constitutions, approuvées par le pape Léon XIII en 1888, et renouvelées en 1959. Il donne une Règle de vie *ad experimentum*, qui sera retravaillée au Chapitre général de 1982 et approuvée par Rome le 9 février 1983. L'anniversaire de la béatification de Mère Marie-Eugénie en 1975, avait infusé un nouvel élan pour la connaissance de ses écrits. En 1984 se tient un Conseil général plénier de congrégation, à Mexico. On projette de proposer, en vue d'une première édition, une liste de textes pouvant être considérés comme fondateurs. Archiviste depuis huit ans, il me fut demandé de présenter cette liste selon la définition suivante : « Des écrits dans lesquels Mère Marie-Eugénie a défini, dès le début de la fondation ou par la suite, le charisme de la Congrégation. » La liste proposée est adoptée, puis approuvée au Chapitre général de 1988. Commence alors un long travail qui aboutira à un premier volume de 563 pages, publié en 1991.

La congrégation a eu le souci de mettre à la disposition des Sœurs, des proches, des éducateurs, les documents présentant la pensée de fondation, une pensée à approfondir pour le monde actuel.

I. Textes Fondateurs I (1991)

Pour chacun de ces textes, une introduction présente les circonstances de rédaction, les manuscrits ou les copies et leur état de conservation, la date donnée ou suggérée par le texte, le ou les titres, un sommaire permettant de suivre le déroulement de la pensée – une synthèse en guise de conclusion.

A. Présentation des textes

1. L'introduction aux Constitutions

Pour « L'introduction aux Constitutions », les Archives ne possèdent aucun manuscrit de l'abbé Combalot, mais elles conservent quatre exemplaires de la main des Sœurs : deux semblent une copie effectuée l'une après l'autre, avec des retouches, les deux autres sont apparemment de la main d'une des premières Sœurs.

Pour la date, aucune inscription précise, elle est à déduire de son titre. Nous avons pris l'autographe qui paraissait le plus sûr, au risque de quelques modifications : construction des phrases, vocabulaire, ponctuation.

Introduction aux Constitutions des Religieuses de l'Assomption (1839-1840) par l'abbé Combalot, copie de la main de Marie-Eugénie [Réf. 001A].

[1] Toutes les illustrations présentes dans l'article proviennent du service des Archives des Religieuses de l'Assomption.

2. Les quatre lettres de Mère Marie-Eugénie

Les « quatre lettres » de 1841 et au-delà[2], peuvent « être considérées comme textes fondateurs parce que Mère Marie-Eugénie y dit son histoire, le cheminement de sa vocation et sa pensée sur la congrégation naissante. » Les manuscrits sont des brouillons plus ou moins raturés ou des copies de brouillon. Ils ont été relus et confrontés avec le texte ronéotypé ou déjà imprimé.

Lettre à l'abbé Gros

À cette époque la communauté est composée de huit Sœurs dont trois ont prononcé leurs premiers vœux. Après la rupture avec l'abbé Combalot en 1841, un nouveau supérieur ecclésiastique, l'abbé Gros, est nommé : il s'interroge sur le bien-fondé de cette nouvelle communauté actuellement sans élèves et apparemment sans grand avenir. Il s'agit de démontrer au supérieur ecclésiastique la raison de la fondation, son orientation et la différence avec d'autres congrégations existantes. On lit en conclusion :

Les manuscrits ont été relus et confrontés avec le texte ronéotypé ou déjà imprimé.

> « Mais si jamais nous sommes trouvées indignes et que ce ne soit pas par nous que se fasse l'œuvre de zèle à laquelle nous avons voulu travailler, permettez-moi, mon Père, de pousser la liberté jusqu'à vous dire qu'elle est si importante qu'elle se fera tôt ou tard, par des mains plus saintes, et que pour moi, je ne me crois pas d'autre vocation que d'y appartenir, quelles que soient les souffrances ou les difficultés qui puissent s'y attacher. »

Le brouillon n'est pas daté, mais la réponse du 27 novembre, est une affirmation de confiance et la permission d'aller de l'avant :

> « Pour me résumer, point d'inquiétude sur votre vocation, confiance en Mgr [Affre] qui vous porte un sincère intérêt. »

Lettres au Père Lacordaire (1841-1844)

Au Père Lacordaire, confident de sa vocation, la jeune religieuse livre le fond de son âme, dans un chemin difficile. Elle exprime son désir de « sortir de mille troubles [dont elle] ne pense guère pouvoir être soutenue que par [lui]. » Elle évoque « le détail de [ses] premiers pas vers Notre Seigneur » jusqu'au Carême 1836 : « la grâce [qui l'y] attendait », sa conversion à l'Église et son désir d'engagement ; la découverte décevante des membres de cette Église ; la réflexion sur l'orientation de l'œuvre ; la réflexion sur soi, sa responsabilité face au dessein de Dieu, sa solitude. Le brouillon de cette lettre est daté du 13 décembre 1841. Le 25 décembre, le Père Lacordaire répond :

> « Suivez l'esprit de votre Règle tel que vous me l'avez communiqué… Quand vous aurez besoin d'un conseil positif, partout où je serai, vous pourrez me le demander et être sûre que je trouverai du temps pour vous répondre. Ouvrez-vous sans crainte si Dieu vous en donne le goût et si vous percevez que mes conseils vous font du bien. »[3]

Dans une lettre suivante[4], Marie-Eugénie pose un élément fondateur « nos désirs, se portent non vers un grand développement d'études, mais vers une instruction conforme et favorable à la foi, au lieu de lui être hostile ». Quant aux études des sœurs, elle note : « le latin, St Thomas », et leur rôle « vis-à-vis de l'Office divin et de la vie religieuse. » La réponse du Père fait écho à l'histoire des fondations ou restaurations d'ordres, au XIXe siècle comme à toute époque :

> « Rien ne naît et ne se fonde que dans la patience, les larmes et la persécution. Tous les Saints en ont été là, les fondateurs ou restaurateurs d'Ordre, plus que les autres… Vivez comme tout germe doit vivre, humblement et lentement. »

Une autre lettre, dite « au Père Lacordaire », est imprimée dès 1898 dans le livre de nos Origines. Nous ignorons les circonstances de sa rédaction et elle ne porte ni date ni signature. Mais il est difficile de trouver un autre destinataire. Quoiqu'il en soit, le texte existe, avec des formules qui ont façonné des générations :

> « La terre, lieu de gloire pour Dieu.
> Mon regard est tout en Jésus Christ et à l'extension de son Règne. »

3. La série des Constitutions entre 1840 et 1888

Les Constitutions comportent plusieurs rédactions avant l'approbation définitive :

- Celles de 1840 sont inspirées de la Visitation où la jeune fille a fait une sorte de pré-noviciat pour s'initier à la vie religieuse.
- Celles de 1844 présentent une recherche plus adaptée à la congrégation.
- En 1854 les statuts aboutissent au décret, puis au bref laudatif de Rome, en janvier 1855.
- Les Constitutions, présentées à Rome, sont suivies en 1867, de l'approbation de l'Institut, avec 26 *animadversiones*.
- Enfin en 1888, les Constitutions retravaillées, plus complètes quant au gouvernement, sont approuvées par le pape Léon XIII.

[2] cf. Vol. VI des 40 volumes de correspondance, n°s 1501 à 1504.

[3] MO2 cote non officielle signifiant « Milleret Origines dossier 2 ». Le dossier est composé de la correspondance reçue.

[4] Brouillon sans date, la réponse du 10 mars 1842 fait allusion à une lettre du 4 février.

Étudier ces diverses étapes s'avéra difficile face aux nombreux cahiers accumulant suggestions, modifications, remarques des supérieurs ecclésiastiques, sur près de cinquante ans d'expérience.

4. Les Instructions de Chapitre

Parmi les « Instructions de Chapitre », faites à la communauté de la Maison-Mère ou lors de visites extérieures, ont été relevés : 14 textes sur « l'esprit de l'Assomption » en 1878 et 5 choisis entre 1873 et 1879, sur ses grandes orientations. Il a fallu vérifier la collection de carnets ou de cahiers de notes ou encore les copies des Sœurs, les brouillons ou les plans de Mère Marie-Eugénie, ses annotations sur les textes transcrits par les auditrices.

Instructions de Chapitre de Marie-Eugénie [Réf. Volume III, 1877-1879, édition 2006].

5. Les Conseils sur l'éducation (1842)

Le cahier manuscrit traduit bien le déroulement de la pensée avec ses multiples corrections, mais un déchiffrage minutieux de l'autographe s'avère quasi impossible. Pour certains paragraphes, c'est le texte ronéotypé qui a été suivi. Une véritable édition critique demanderait des années. Les *Conseils*, tels qu'ils sont, peuvent être toutefois connus, travaillés et suivis, telle cette dernière phrase, à la toute dernière ligne :

> « Allons à Notre Seigneur lorsque notre charité s'épuise et laissons-le aimer en nous. Il nous apprendra qu'aucun de nos efforts ne doit être le dernier et que le zèle (corrigé sur charité), pas plus que l'amour [divin : ajouté en début de ligne suivante] dont il descend ne dit jamais : «C'est assez».[5] »

B. Bilan suite à la publication de 1991

Présentant cette édition des Textes Fondateurs, la Supérieure générale conclue :

> « Nous pouvons dire que ce recueil est le fruit de vingt ans d'expérience pendant lesquels un consensus s'est fait progressivement autour des documents à considérer comme fondamentaux ou fondateurs, c'est-à-dire, ceux qui renferment en germe les intuitions et les idées qui s'épanouissent dans la vie de l'Assomption à travers le temps. »

Elle ajoute cette précision :

> « Il y a enfin aux Archives d'autres documents qui complètent cette connaissance de la genèse de la Congrégation... Le Chapitre général de 1988 a préféré les laisser pour un autre recueil intitulé : *Autour de la Fondation*. »

Il y avait en effet la correspondance avec le Père Emmanuel d'Alzon (1810-1880), vicaire général du diocèse de Nîmes, devenu directeur de Marie-Eugénie en 1841 – lui-même fondateur des Religieux de l'Assomption en 1845. Cette correspondance (neuf volumes) était trop importante, même en sélectionnant les seuls textes dits fondateurs, pour être insérée dans un premier volume.

S'ouvre donc une nouvelle étape dans la perspective d'une seconde édition. Depuis plusieurs années, avait été entreprise la relecture minutieuse de ces volumes, soit environ 2 086 lettres parmi les 12 000 qui constituent les 40 volumes de correspondance présentés au procès de béatification. Malgré le cachet *Ita est* apposé alors par l'évêché, il subsiste des erreurs de mots, de ponctuation, des omissions ou des interprétations dues aux premières copistes, qui changent parfois le sens. Travail de longue haleine, plusieurs fois repris.

C. Autres chantiers

Parallèlement, au fil des années, d'autres chantiers étaient ouverts :

D'abord la publication du Volume II des Écrits de la fondatrice, *Notes intimes*, écho d'un chemin spirituel de 1835 à 1890, entre sa jeunesse et le dernier âge de sa vie – sous forme de billets, carnets, cahiers. Ce fut un travail de déchiffrage d'autographes, en général très abîmés, de reconstitution d'une chronologie, d'identification des personnes, de notes explicatives. En 1997, un volume de 423 pages, plus 11 pages d'introduction et de notes d'édition, 1 119 notes en pied de page – une chronologie générale, un classement chronologique affiné des textes, une généalogie de Marie-Eugénie, des notes biographiques. Cela sans compter une liste d'*errata* qui a dû être introduite très vite.

Malgré le cachet Ita est apposé alors par l'évêché, il subsiste des erreurs

[5] Cette expression a été reprise dans les Constitutions de 1959 au chapitre XXXI : « De l'œuvre de l'éducation et de l'enseignement », n° 164.

Ensuite fut entreprise, la publication intégrale des *Instructions de Chapitre* dont il a été question plus haut. D'abord une copie, suivie d'une édition ronéotypée, puis imprimée. Mais les livres s'abîmaient sur les étagères, dans les caves ou surtout sous le climat des pays de mission. Une collection de carnets de Sœurs pouvait fournir d'autres textes, et l'on découvrait aussi des inédits, liés à diverses circonstances. Ainsi certains Chapitres ont été relevés dans le premier volume des *Textes Fondateurs* comme significatifs.

Autographe des *Notes Intimes* de Marie-Eugénie (1837) [Réf. *Écrits*, Volume II, n°154].

L'année 2005 voyait la fin de la préparation de six volumes couvrant 49 ans présentant au total 2 318 pages. Publiés successivement au cours de l'année 2005, les derniers volumes étaient livrés au cours du Chapitre général de 2006, – prêts à être confiés aux Provinciales et aux déléguées, en attendant le travail de traduction qui existait déjà pour les autres textes[6].

II. Textes Fondateurs II (2012)

Les années ont passé depuis 1991 – nous avons vu comment d'autres travaux, n'ont pas permis d'aller jusqu'au bout. De nombreux brouillons témoignent de la reprise périodique de cet ouvrage jamais mené à terme. Dans le volume précédent, les lettres relevées, à l'abbé Gros et au Père Lacordaire sont incomplètes par rapport à la pensée de fondation. Elles avaient été écrites dans un but déterminé, pour pouvoir aller de l'avant, pour demander un conseil ou un appui. Dans une page intitulée : « À propos des lettres du Père d'Alzon » il était souligné :

> « Écrites dans une relation d'ouverture confiante et de partage d'idées, elles contiennent des développements importants sur la pensée de Marie-Eugénie, sur l'orientation souhaitée pour la Congrégation, sur les difficultés, dans le contexte de l'époque, dans le désir de fidélité à la lumière reçue et à travers la relation avec l'Église de ce temps. »

A. Les lettres au Père d'Alzon

Étaient relevées, pour être retenues « dans leur intégralité ou pour certains paragraphes », plusieurs lettres de 1842, 1843, 1844, exprimant le projet de congrégation et les recherches autour de la rédaction des Constitutions, avant la profession perpétuelle des premières Sœurs. Il fallait une relecture complète d'après les autographes (vol. VII et VIII des *Écrits*) dont certains sont d'une lecture difficile[7]. De cette correspondance, parfois quotidienne, nous omettons en général de transcrire ce qui est confession, direction spirituelle, sentiments profonds, nouvelles étrangères aux thèmes étudiés. Avec parfois des exceptions car il est intéressant de voir comment les pensées fondatrices, les réflexions sur les Constitutions peuvent s'exprimer sur un fond d'interrogations, de perplexités ou de découragement. Le chemin de fondation, c'est tout cela. Ces relevés, en plus petits caractères, permettent de marquer la différence entre ce qui est fondateur pour l'avenir et ce qui traduit le présent.

Avec l'accord, donné avant 2011, du Supérieur général des Assomptionnistes et celui de leur archiviste qui en a vérifié le texte, nous avons pu insérer les lettres du Père d'Alzon adressées à Mère Marie-Eugénie. Dès les premières pages du volume des *Textes Fondateurs*, a donc été établie la liste des lettres, avec la référence au volume des *Écrits*, le numéro de la lettre, la date et la réponse du Père, parfois une réponse pour plusieurs lettres. Chaque lettre est précédée d'une introduction situant le contexte, les circonstances, présentant l'état du manuscrit résumant son contenu et soulignant son aspect fondateur.

Chaque lettre est précédée d'une introduction situant le contexte, les circonstances, présentant l'état du manuscrit résumant son contenu et soulignant son aspect fondateur.

Ainsi, le 28 août 1843, n° 1590, Lettre fondatrice à propos des Constitutions, du but de l'Institut, du mystère de l'Incarnation, de la place de Marie, du style d'éducation.

> « L'Incarnation est le mystère auquel elles doivent avoir leur spéciale dévotion puisque c'est en ce mystère que toutes les choses humaines ont été divinisées et ont trouvé leur fin.
> Je crois que nous sommes appelées à honorer le mystère de l'Incarnation et la personne sacrée de Jésus Christ, ainsi que l'adhérence de la Très Sainte Vierge à Jésus Christ : c'est là même ce qui domine nos vues sur l'éducation. »

[6] Toujours en anglais, espagnol, italien, portugais, et selon les possibilités en japonais, kinyarwanda, vietnamien, thaï, lituanien.

[7] Circonstances extérieures déjà notées, raisons internes : ratures, encre effacée, lignes croisées en horizontal sur une page verticale, traces d'agrafes rouillées, feuilles collées par l'humidité, etc.

Certaines expressions fréquemment citées sont reprises dans le prologue de la Règle de vie de 1982 – et présentées en des *Textes parallèles*.

Service des Archives, vue partielle.

Le 12 septembre 1843, n° 1592 ; on trouve ce passage sur la spiritualité de la congrégation qui sera repris dans les Constitutions de 1959[8]:

> « Comme l'éducation chrétienne ne saurait être autre chose que le soin de former les âmes à la connaissance, à l'amour et à la ressemblance de Jésus Christ, les sœurs doivent dans tout le cercle des connaissances qu'elles acquièrent et qu'elles communiquent, trouver Jésus, aller à Jésus, juger comme Jésus. »

Le 18 décembre 1843, n° 1602 – Sur la pauvreté : « Je crois pouvoir dire que notre œuvre ne doit pas se développer par des moyens matériels, mais que son moyen de succès est d'avoir l'esprit le plus évangélique possible. » Sur le style de vie : « La vie contemplative est pour nous sœur de la vie active, ou plutôt même elle en est le principe. »

Le 2 février 1844, n° 1607 – À l'origine de ses idées, ses anciennes conversations avec Buchez et l'influence de son œuvre[9].

Le 27 février 1844, n° 1610 – Lettre fondatrice pour les idées sociales.

Le 13 mars 1844, n° 1611 – Lettre fondatrice par les réflexions sur la régénération terrestre de l'humanité, à partir du livre *Les voix de prison* de Lamennais.

> « Au-delà des ténèbres, travailler à la cité de l'avenir – Se retrancher à répéter la prière : Que votre Règne arrive. »

Le 5 août 1844, n° 1627 – Lettre très importante par rapport à la fondation d'une congrégation masculine.

> « Le développement, ce n'est pas la quantité de choses apprises, c'est, si je puis dire ainsi, l'agrandissement de l'intelligence et du caractère dans la possession de la vérité qu'une science étendue présente sous plus d'aspects. Or, qu'est-ce qui agrandit le caractère et l'intelligence dans l'étude, qu'est-ce qui coordonne puissamment toutes les choses apprises, leur sert de but, de lien, de raison : en un sens, c'est une philosophie ; en un autre plus large, c'est une passion. Mais quelle passion donner au religieux ? Celle de la foi, de l'amour, celle de la réalisation de la loi du Christ. Passion qui doit animer, philosophie qui doit diriger. »

Réponse du Père d'Alzon :

> « J'entre tout à fait dans votre manière de voir par rapport à ce que vous appelez la passion et la philosophie des ordres religieux. Ma passion à moi, ce serait la manifestation de l'Homme-Dieu et la divinisation de l'Humanité par Jésus Christ et ce serait aussi ma philosophie. »

Sans date, Lettre n° 1648 – Ce texte classé à la fin de 1844 pose question. Il serait plutôt du début 1844 ou de la fin 1843.

> « Le catholicisme est le générateur de mes opinions et elles en sont un développement dans la vie humaine… je vois un ordre de développement et de réhabilitation morale nécessaire en ce monde : j'ai l'intuition parfaite d'une corrélation entre ce besoin et l'action du catholicisme tel que j'en conçois les notions. Demander à Dieu : que son Règne arrive en ce monde. »

B. Autour de la fondation

À la suite de ces lettres, ce volume contient plusieurs textes tirés, comme les lettres à l'abbé Gros et au Père Lacordaire, du volume VI des *Écrits* de Marie-Eugénie, ainsi qu'une lettre de 1841 à l'abbé Antoine-Louis de Salinis (1798-1862), ami de l'abbé Combalot, directeur du collège de Juilly.

Ils concernent la pensée de la fondation et la fondation elle-même. Ils sont complétés par le relevé de conversations, déjà imprimées, mais qui retrouvent bien leur place ici. (Série MO1[10])

« Sur la fondation et l'esprit de la Congrégation » – 30 avril 1862.

« Sur les commencements de la Congrégation » – 30 avril 1881.

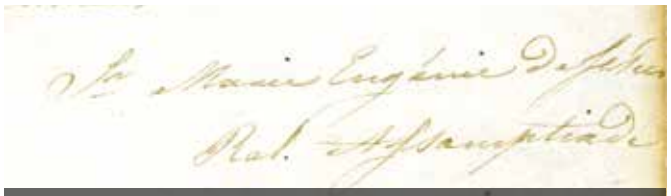
Signature autographe de Marie-Eugénie (1841) [Écrits, Volume VI, n°1501].

D'autre part il nous a paru bon de relever dans le volume I des *Écrits*, 20 lettres de Marie-Eugénie à l'abbé Combalot, entre juillet 1837 – leur rencontre date du Carême – et octobre 1841. Elles nous permettent de mieux connaître la jeune fille

[8] Constitutions de 1959, chapitre VI : « Des études et de l'esprit à y apporter », n° 44.

[9] Philippe-Joseph Buchez (1796-1865), auteur de l'*Introduction à la Science de l'Histoire, ou Science du développement de l'Humanité* (1833) et de *l'Essai d'un Traité de philosophie au point de vue du catholicisme et du progrès* (1838-1840).

[10] Série MO1 cote non officielle signifiant « Milleret Origines dossier 1 ». Le dossier est composé des conversations relevées.

se préparant à la fondation et la jeune fondatrice jusqu'au moment de la séparation.

Dans le volume V, sept lettres de Marie-Eugénie à Joséphine de Commarque, future religieuse, écrites dès les premiers mois de la fondation (1838-1839), ouvrent une perspective sur les relations fraternelles, au sein de la Congrégation.

C. Les trois Instructions de Chapitre et la Règle de saint Augustin

Trois Chapitres des dernières années de Marie-Eugénie, publiés en 2005-2006, rappellent l'essentiel de l'esprit de la congrégation exprimé au terme d'une vie.

13 août 1891 « Sur l'esprit de l'Assomption : louange, amour, joie. »

13 mars 1892 « Sur la devise : Dieu Seul – L'adoration des droits de Dieu. »

13 août 1892 « Mystère de l'Assomption et détachement. »

Quant à la *Règle de saint Augustin* nous avons reprit ici la traduction voulue et adoptée par Marie-Eugénie dès les premières années de la fondation à la place de celle figurant dans les *Textes Fondateurs I* qui accompagnait les Constitutions de 1959.

Par son contenu, ce volume II, présenté au dernier Chapitre général de 2012 est différent du volume précédent (1991). Tout n'y est pas fondateur de la même manière, mais il donne de nouveaux éléments sur nos origines.

Tout n'y est pas fondateur de la même manière, mais il donne de nouveaux éléments sur nos origines.

Pour reprendre le cheminement de ces publications, nous pouvons relire ce que la Supérieure générale écrivait en 1991 dans la présentation du volume I des *Textes Fondateurs*.

> « Par cette publication, les textes de fondation sont livrés à toutes les sœurs ; c'est notre patrimoine commun dont nous sommes responsables pour l'Église et pour le monde. Puisse ce livre nous aider à nous approprier la sève du charisme de manière à le faire vivre dans nos communautés et dans les multiples cultures et églises locales où l'Assomption est implantée aujourd'hui à travers le monde. Puisse-t-il être comme un miroir où nous trouverons reflétée la réalité de notre monde contemporain et où nous pourrons lire notre expérience à la lumière de celle de Marie-Eugénie. Qu'il nous pousse à l'audace de la création et à l'humilité de la dépendance de Dieu seul dans le service du Royaume. »

Vingt ans après, marqués par la parution des *Notes Spirituelles* en 1997 et des *Instructions de Chapitre* en 2006, le volume II des *Textes Fondateurs* renouvelle et approfondit notre goût de ce qui a été source pour la congrégation.

Sœur Marie Euphrasie Pelletier (1796-1868), fondatrice du Bon Pasteur d'Angers

Mme Sarah Elbisser
Archiviste de la Maison-Mère de la congrégation du Bon Pasteur d'Angers
Administrateur AAEF

Sr Marie Euphrasie Pelletier est une femme à la personnalité exceptionnelle ancrée dans un siècle de progrès et dont l'audace et l'esprit d'initiative ont permis à une congrégation, le Bon Pasteur d'Angers, de s'épanouir dans le monde entier.

I. Les premières années

Les origines géographiques de sa famille ont de l'importance dans son histoire. Vendéens tous deux, ses parents, Julien Pelletier, médecin, et Anne Mourain vivent à Soullans jusqu'aux années sombres de la Révolution française. De par sa profession, son père occupe une place importante à Soullans.

Si Rose-Virginie Pelletier, la future Sr Marie Euphrasie, naît à Noirmoutier en 1796, c'est parce que ses parents se trouvent pris dans la tourmente révolutionnaire qui affecte particulièrement la Vendée. Leur attachement à la religion et à l'Église ainsi que la diversité des patients soignés par son père leur valent d'être arrêtés en février 1794 et emprisonnés quelques mois au château de Noirmoutier. Ils sont acquittés au printemps 1794 et s'installent dans l'île. Rose-Virginie naît le 31 juillet 1796. Les premières années de son enfance sont heureuses. Elle est très entourée, et n'oubliera jamais la liberté connue à cette époque de sa vie.

Mais en l'espace de quelques années, entre 1806 et 1813, la jeune Rose-Virginie perd plusieurs membres de sa famille, dont ses parents. Rentrée à Soullans en 1810 avec sa mère veuve, elle est envoyée parfaire son éducation en pension à Tours. Si l'on en croit le récit qu'elle en a fait aux novices des années après, cette expérience a été difficile : « Je pleurai beaucoup ; je ne pouvais comprendre comment on pouvait me mettre si loin. […] Mes maîtresses me grondaient et m'agaçaient par mille observations que je supportais mal[2]. »

Il semble que la disparition de sa mère en 1813 ait accéléré sa décision d'entrer dans la vie religieuse.

Il semble que la disparition de sa mère en 1813 ait accéléré sa décision d'entrer dans la vie religieuse. D'après une anecdote plaisante ayant pour cadre l'école des Ursulines de Noirmoutier où la jeune Rose-Virginie est élève à partir de 1808, sa vocation religieuse vient de plus loin. À une institutrice qui, excédée par la vivacité de son comportement, lui dit qu'elle sera un ange ou un démon, elle répond avec assurance : « Moi, je serai religieuse[3]. »

La voici donc décidée à entrer à la maison de Notre-Dame de Charité du Refuge de Tours, congrégation venant en aide aux femmes en difficulté fondée par saint Jean Eudes en 1641. Après avoir non sans mal convaincu sa famille qui conteste son choix de congrégation, elle y entre le 20 octobre 1814.

Maison natale de Sr Marie Euphrasie à Noirmoutier. Cliché Archives du Bon Pasteur d'Angers.[1]

II. Au Refuge de Tours

La communauté dans laquelle elle entre est à cette époque en reconstruction. Les événements révolutionnaires ont éprouvé les Sœurs, et la maison n'est rouverte que depuis 1806.

[1] Toutes les illustrations présentes dans l'article proviennent du service des Archives de la Maison-Mère du Bon Pasteur d'Angers.

[2] D'après le texte « Vocation de Sainte Marie Euphrasie Pelletier racontée par elle-même en 1866 aux Sœurs novices ».

[3] Cité par Marie-Dominique Poinsenet, *Rien n'est impossible à l'amour. Rose-Virginie Pelletier, Mère Marie de Sainte-Euphrasie, fondatrice du Bon Pasteur*, Paris, éditions Saint-Paul, 1968, p. 25.

En septembre 1815, Rose-Virginie prend l'habit et le nom de Marie de Sainte-Euphrasie. Elle aurait voulu adopter celui de Sainte-Thérèse, pour laquelle elle a une dévotion particulière, mais la maîtresse des novices la tance d'aspirer à un nom si prestigieux et lui demande d'aller chercher dans la vie des saints le nom le plus humble et le plus caché. Admise à la profession en septembre 1817, elle prononce les trois vœux communs à toutes les religieuses, et un quatrième propre aux Sœurs du Refuge : celui de travailler au service des jeunes femmes en difficultés, dit aussi vœu de zèle.

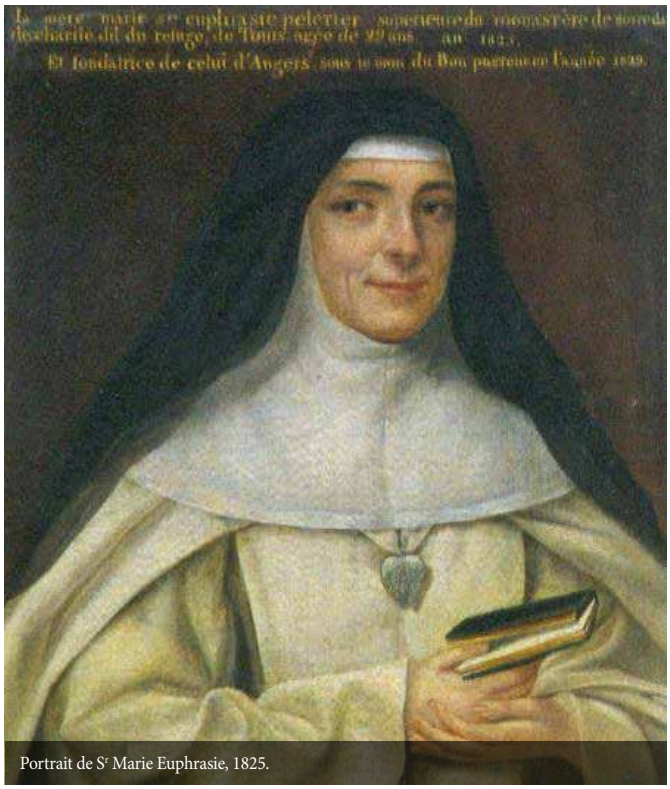
Portrait de Sr Marie Euphrasie, 1825.

Elle se distingue très vite par sa grande énergie. N'ayant que peu d'aptitudes pour les travaux manuels, elle lit beaucoup. Admise à prononcer ses vœux perpétuels en septembre 1817, elle apprécie le contact des jeunes dont le couvent a la charge. Malgré son jeune âge, elle révèle des qualités pédagogiques importantes qui lui valent d'être rapidement nommée responsable du groupe des jeunes.

Elle est élue dès 1825 supérieure de la communauté. À seulement 29 ans alors que les *Constitutions* requièrent d'en avoir au moins 40 ans pour endosser cette charge, la voilà responsable de toute une maison. Une de ses premières initiatives, bel exemple de son énergie et de son caractère entreprenant, est la création d'une communauté de Sœurs Madeleines pour les anciennes du groupe de jeunes qui désirent entrer dans la vie religieuse. Jusqu'à cette date, ces dernières ne pouvaient pas devenir religieuses en raison de leur vie passée. Or, le temps passé auprès d'elles a révélé à Sr Marie Euphrasie combien certaines aspiraient à la vie religieuse. La première prise d'habit de ces nouvelles religieuses vouées à la prière, dont la règle s'inspire du Carmel, a lieu le 11 novembre 1825, moins de six mois après l'élection de la jeune supérieure.

III. La fondation de la maison d'Angers

Au printemps 1829, Sr Marie Euphrasie reçoit une demande de fondation d'une maison à Angers de la part de quatre curés locaux. Le souhait de ces prêtres, soutenus par leur évêque, est de rétablir deux œuvres détruites lors de la Révolution qui venaient en aide aux femmes en difficulté : le couvent des Pénitentes et la maison du Bon Pasteur. Le Père Breton, curé de la cathédrale d'Angers, demande à la comtesse d'Andigné, de l'aristocratie angevine, de lui indiquer une congrégation susceptible d'établir une structure semblable aux établissements disparus. En relations depuis plusieurs années avec le Refuge de Tours et au fait des qualités de sa supérieure, elle lui indique cette communauté.

Après une visite, par Sr Marie Euphrasie, de la maison proposée – l'ancienne manufacture d'indiennes de Tournemine située dans le quartier pauvre de la Doutre –, la fondation s'effectue quelques jours plus tard. Cinq religieuses sont désignées pour prendre en charge la nouvelle maison. Sr Marie Euphrasie les accompagne mais, toujours supérieure à Tours, ne peut rester.

Les premiers temps sont difficiles. Il faut commencer par remettre en état l'ancienne manufacture pour accueillir les premières jeunes et défricher le jardin. Les Sœurs connaissent des moments de découragement malgré l'aide financière apportée par plusieurs laïcs. La fondation s'étiole durant deux ans, au désespoir de Sr Marie Euphrasie qui se sent impuissante à venir en aide à ses Sœurs. Ses lettres témoignent de son attachement pour cette fondation :

Malgré son jeune âge, elle révèle des qualités pédagogiques importantes qui lui valent d'être rapidement nommée responsable du groupe des jeunes.

« Vous me demandez si j'ai toujours le pressentiment de retourner à Angers. Oh ! oui ! … Si cette fondation m'est chère ? Oui, encore et plus que je ne puis le dire » écrit-elle à la Sœur assistante en juin 1830[4].

Enfin, en mai 1831, arrivée au terme de son mandat à Tours et élue Supérieure d'Angers, elle peut s'y consacrer pleinement et prendre la situation en main. La détresse matérielle est grande, mais elle fait entreprendre les travaux indispensables à la reconstruction des bâtiments, organise l'œuvre en accueillant les premières « pensionnaires » et développe les relations extérieures, en particulier avec des laïcs. Elle avouera plus tard : « Nous étions si pauvres dans les commencements que nous étions obligées de vendre des paquets de carottes pour acheter de la viande[5]. » et « Pendant trois mois, nos Sœurs ont vécu de betteraves et des haricots ; aussi les estomacs étaient-ils abîmés[6]. »

Le 21 mai 1831, elle arrive à Angers qu'elle ne quittera plus que pour quelques voyages.

Une de ses premières mesures est la création d'une nouvelle communauté chère à son cœur sur le même modèle que celle de Tours, les Sœurs Madeleines. La première prise d'habit a lieu le 28 août 1831. À peine arrivée à Angers, elle organise l'agrandissement de la maison, en attendant la construction d'une chapelle dont il est déjà question. Ces aménagements sont d'autant plus nécessaires que les vocations affluent : à Noël 1831, il y a déjà 17 novices dans la maison.

Bon Pasteur d'Angers, Maison-Mère, 2013.

Le nombre de jeunes augmente lui aussi, au point que l'on manque de bras pour s'en occuper. En mai 1832, Sr Marie Euphrasie se rend au Refuge de Nantes, demander une religieuse pour Angers. Le supérieur ecclésiastique refuse de détacher une Sœur de son diocèse et elle rentre bredouille. Cet épisode, si anecdotique puisse-t-il paraître, va se révéler déterminant dans un projet qui à terme verra naître la congrégation du Bon Pasteur, celui de l'union des maisons dans un généralat.

La détresse matérielle est grande, mais elle fait entreprendre les travaux indispensables à la reconstruction des bâtiments, organise l'œuvre en accueillant les premières « pensionnaires » et développe les relations extérieures, en particulier avec des laïcs.

IV. Le généralat

Pourquoi cette idée audacieuse ? Parce que Sr Marie Euphrasie pressent que l'union des différentes maisons autour d'une maison centrale et un noviciat unique permettrait, outre un fonds commun en ressources humaines et financières, une extension de la congrégation aux quatre coins du monde. Un tel fonctionnement n'était pas courant dans les années 1830. Chaque maison de Notre-Dame de Charité, en conformité avec les règles établies par son fondateur saint Jean Eudes, est autonome et ne permet pas d'entraide.

Ce projet novateur, Sr Marie Euphrasie le défend avec patience et ténacité pendant trois ans. Face à la très forte opposition des maisons du Refuge, y compris dans sa propre communauté à Angers, et de plusieurs ecclésiastiques, elle tient bon, convaincue d'agir pour le bien de l'œuvre en introduisant un mode d'administration différent. On l'accuse d'être trop ambitieuse et de trahir la volonté de saint Jean Eudes. Des lettres diffamatoires arrivent au Vatican. Un épisode –, la visite d'un vicaire de l'évêque d'Angers raconté plus tard par Sr Marie Euphrasie –, en dit long sur l'opinion de certains ecclésiastiques sur les démarches de la supérieure :

> « M. Régnier vint me voir au parloir, et me dit :
>
> - Vous voulez faire des folies ; Vous voulez former un généralat !

[4] Lettre à Sr Marie Stanislas Bedouet du 22 juin 1830, citée par M.-D. Poisenet, *op. cit.*, p. 91.

[5] Extrait des annales de la fondation cité par M.-D. Poisenet, *op. cit.*, p. 86.

[6] Extrait des entretiens de Sr Marie Euphrasie Pelletier cité par M.-D. Poisenet, *op. cit.*, p. 86.

Je lui répondis tout naïvement :

- Mais je viens d'écrire à Rome pour cela.

- Ah ! s'écria-t-il, voilà bien une autre folie ! Vous ne savez pas que les femmes ne sont rien en Cour de Rome ? Savez-vous ce que deviendra votre lettre ? Elle traînera de bureau en bureau, et, à la fin on vous la renverra comme un chiffon, en vous disant de rester tranquille ![7] »

Mais elle peut compter sur le soutien de personnes d'influence, dont le cardinal Odescalchi préfet de la Sacrée Congrégation des évêques. Informé du projet par le biais de ce dernier et de Mgr Montault évêque d'Angers, le pape Grégoire XVI s'y montre favorable. Le 16 janvier 1835, il approuve les articles du décret établissant le généralat du Bon Pasteur d'Angers. La nouvelle congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur d'Angers est née. Elle suit les mêmes règles de vie que les maisons de Refuge, mais est dirigée par une Supérieure générale – Sr Marie Euphrasie de 1837 à sa mort en 1868 – et son conseil. Par ce décret la maison d'Angers devient la Maison-Mère.

Durant cette période difficile, elle a pu compter sur deux figures solides qui l'ont épaulée dans son œuvre. Principal bienfaiteur de la congrégation, le comte Augustin de la Potherie de Neuville est présent dès la fondation de la maison d'Angers en 1829, sa mère lui ayant légué une somme d'argent pour fonder une structure venant en aide aux femmes en difficulté. Par la suite, il offre des dons importants pour la construction des bâtiments, dont la chapelle. Il reste jusqu'à sa mort en 1843 un ami et un soutien indéfectible pour Sr Marie Euphrasie. Les lettres conservées aux Archives de la Maison-Mère en témoignent. Geneviève d'Andigné de Villequier, elle aussi issue de la noblesse angevine et parente du comte de Neuville, connaît Sr Marie Euphrasie depuis ses années au Refuge de Tours. Veuve sans enfant, elle choisit de vivre aux côtés de la communauté à partir de 1833 en tant que « dame pensionnaire ». Très active, elle met à son service ses relations, son crédit et sa fortune.

DECRETUM

Sacra Congregatio Eminentissimorum, et Reverendissimorum S.R.E. Cardinalium Negotiis, et Consultationibus Episcoporum, et Regularium præposita, perlectis Litteris ad SSmum Dominum Nostrum GREGORIUM XVI. ab Episcopo Andegavensi datis, quibus humillime petebat, ut Præses Domus Andegavensis *Filiarum B. Mariæ Virginis a charitate Boni Pastoris* nuncupatarum, renunciaretur Præses Generalis totius Congregationis, et ideo reliquis Domibus quas Andegavensis fundavit, vel in posterum fundabit, præsideret: perlectis etiam Litteris Episcopi Pictaviensis, Gratianopolitani, et Metensis, quarum in Diœcesibus hæ Domus fundatæ sunt, qui existimant eam generalem Præfecturam admodum profuturam, et illud eximiæ Charitatis Institutum plus firmitatis, et Virium habeat: et omnibus accurate perpensis in pleno Auditorio diei 9. Januarii 1835. me Cardinali Præfecto referente, censuit, et decrevit.

I.

Domus Andegavensis, et cæteræ Domus, quæ ab eadem fundatæ sunt, Regulas a P. Eudes conditas, et a S. Sede Apostolica adprobatas observabunt.

II.

Præses Domus Andegavensis, præter peculiarem ipsius Domus Andegavensis administrationem, reliquis Domibus ab eadem fundatis, vel fundandis in posterum præerit.

Décret établissant le généralat du Bon Pasteur d'Angers, 1835.

V. « Le globe entier n'est pas trop grand »

Sr Marie Euphrasie n'a pas attendu l'approbation du généralat en 1835 pour répondre à des demandes de fondation, car des maisons sont créées en France dès 1833[8].

Après 1835, des possibilités de fondations apparaissent rapidement, en particulier à l'étranger, et l'Institut prospère sur plusieurs continents. La première fondation à l'étranger est Rome, à la demande du pape Grégoire XVI, en 1838. Quatre ans plus tard, des Sœurs traversent l'Atlantique et partent à Louisville, aux États-Unis. L'Algérie accueille la congrégation l'année suivante en 1843, et l'Inde en 1854. Du vivant de la fondatrice, les Sœurs du Bon Pasteur vont jusqu'en Australie en s'établissant à Melbourne en 1863.

Sr Marie Euphrasie n'a pas attendu l'approbation du généralat en 1835 pour répondre à des demandes de fondation

À chaque demande de fondation, souvent par l'intermédiaire de l'évêque du lieu, le rôle de Sr Marie Euphrasie est central. C'est elle qui, en tant que Supérieure générale, effectue les démarches, pose des conditions, se renseigne sur les différents pays. Consciente des périls représentés par des voyages lointains, elle ne laisse rien au hasard. Ainsi,

[7] Cité par M.-D. Poinsenet, *op. cit.*, p. 120.

[8] Le Mans, Poitiers et Grenoble en 1833 et Metz en 1834.

lorsqu'elle prépare le premier voyage des Sœurs pour l'Australie, demande-t-elle à l'évêque de Melbourne de les faire voyager par voie de terre, effrayée à l'idée des dangers d'une traversée en mer de six mois. L'évêque finit par la convaincre de renoncer à un voyage par route[9].

Elle fait creuser un tunnel de 54 m de long sur 2 m 40 qui relie encore aujourd'hui les jardins de la Maison-Mère à l'abbaye Saint-Nicolas.

Consciente que l'étude des langues est le préalable à toute fondation à l'étranger, elle encourage les Sœurs à apprendre les langues étrangères. Ainsi, en octobre 1834, trois mois avant l'approbation du généralat, elle fait part à la supérieure de Metz de sa joie de l'entrée au noviciat d'une jeune Luxembourgeoise : « Comme elle sait l'allemand, cela nous fait grand plaisir. Nos Sœurs souhaitent apprendre la langue pour les fondations de ce pays[10]. »

En 1844, lors de négociations pour une fondation à Madagascar qui ne se réalisera finalement pas de son vivant, elle demande même à quelques novices d'apprendre le Malgache !

À sa mort en 1868, elle est à la tête de 110 maisons dans le monde entier. En prenant en compte les 11 qui ont dû fermer pour des raisons politiques suite à la révolution de 1848 ou suite à des difficultés locales, ce chiffre souligne l'énergie de cette femme à une époque où les communications sont lentes et souvent difficiles.

VI. « Il n'y a qu'un homme à Angers : c'est la Mère Pelletier »

C'est ce que n'hésite pas à affirmer Grégoire Bordillon, commissaire du gouvernement pendant la révolution de 1848, maire d'Angers puis préfet de Maine-et-Loire. Avec qui pourtant Sr Marie Euphrasie entretient dans les premiers temps des relations tendues après qu'il l'ait attaquée et qu'il ait accusé la congrégation de détenir des jeunes femmes prisonnières dans de mauvaises conditions. Il n'est alors que journaliste, mais finit par prendre conscience du travail du Bon Pasteur envers les plus démunis et des qualités de sa Supérieure générale. L'évêque de Saint-Claude, Mgr Nogret, va même plus loin en affirmant que « Si la Mère Marie Euphrasie eût été un homme, elle aurait été pape ! ». C'est dire !

Ce qui est certain, c'est que Sr Marie Euphrasie sait faire preuve d'innovation et se montrer entreprenante. Nous dirions aujourd'hui qu'elle a le sens de la communication. En 1846, elle n'hésite pas à monter ce que nous appelons une « opération médiatique » en invitant à Angers les dames bienfaitrices de la maison de Poitiers pour une véritable journée portes ouvertes avec cérémonie de prise d'habit, repas et visite de la maison.

C'est aussi une femme attentive aux évolutions de son temps et aux avancées législatives. Suite au vote de la loi du 6 août 1850 reconnaissant aux détenues de moins de 16 ans incarcérées dans les prisons d'État le droit à l'instruction donné dans des « colonies agricoles », elle demande et obtient l'autorisation de créer une « colonie » à Angers. Installée dans une ancienne ferme, les premières détenues arrivent au printemps 1852 de la maison centrale de Rennes. D'autres arrivent de Clairvaux en 1854. Plus de 200 sont accueillies au total.

Abbaye Saint-Nicolas à Angers, 2013.

Autre exemple de son esprit entreprenant et de ses larges vues, le creusement du tunnel qui relie encore aujourd'hui les jardins de la Maison-Mère à l'abbaye Saint-Nicolas. En 1854, elle acquiert cette dernière pour accueillir d'autres détenues mineures, la ferme se révélant insuffisante. Problème, les Sœurs étant cloîtrées, elles ne peuvent sortir sans autorisation de l'évêque et par conséquent la communication avec l'abbaye est impossible. Sr Marie Euphrasie la fait d'abord fouiller pour voir si un souterrain n'avait pas été creusé entre cette abbaye du XIe siècle et les terrains qui l'entourent. Les fouilles se révèlent vaines, mais Sr Marie Euphrasie n'en est pas découragée pour autant. Puisqu'aucune communication n'existe, elle décide sans tergiverser de faire creuser un tunnel. Elle obtient les autorisations du préfet de Maine-et-Loire et du maire d'Angers et

[9] Catherine Kovesi, *Pitch your tents on distant shores. A History of the Sisters of the Good Shepherd in Australia, Aotearoa/New Zealand and Tahiti*, Australie, 2010.

[10] Lettre du 18 octobre 1834 à Sr Marie Sophie Lavoye citée par Odile Laugier, *Marie-Euphrasie, qui es-tu ?*, Tome 1, Angers, 2011, p. 121.

fait appel à un architecte. Malgré le doute qu'entretiennent certains Angevins sur la faisabilité du projet, elle fait creuser entre mai et août 1855, un tunnel de 54 m de long sur 2 m 40 de large. On raconte qu'elle-même et d'autres Sœurs ont même aidé les ouvriers à charrier les déblais !

VII. Son rôle auprès des Sœurs

A. L'importance de la formation

Son rôle est doublement lourd puisqu'elle est à la fois la fondatrice de la congrégation et la Supérieure générale jusqu'à sa mort en 1868. Elle est entourée d'une équipe de deux assistantes générales, de quatre conseillères générales, d'une économe générale et de plusieurs secrétaires, en particulier pour sa correspondance dans des langues étrangères.

À partir de 1838, elle a formé les novices sous forme d'entretiens quasi quotidiens, sur des sujets variés, portant aussi bien sur sa propre expérience que sur le travail auprès des jeunes. Les novices prenaient des notes, et ont bénéficié pendant des années des enseignements de la fondatrice. Sr Marie Euphrasie demande que ses instructions soient traduites en italien, anglais et allemand pour les novices étrangères qui ne maîtrisent pas encore bien le français. Ces instructions ont par ailleurs profité à des générations d'autres novices après leur publication en 1885.

Mais tout en instruisant les novices de la vie religieuse, elle tient à ce que celles entrées au Bon Pasteur sans avoir complété leur éducation assistent à des classes de grammaire et d'arithmétique assurées par une des assistantes au noviciat. Elle est aussi attentive à ce que chaque novice ait au moins une expérience apostolique formative, à la Maison-Mère ou dans une autre communauté, pour travailler auprès des jeunes. Elle demande également aux supérieures accueillant des novices dans leurs communautés de continuer la formation spirituelle commencée au noviciat.

En outre, autre preuve de son sens de la communication, elle encourage la rédaction du journal mensuel du noviciat à partir de 1840, qui permet aux novices de développer leurs talents d'écrivain. Tous les mois, un résumé des instructions de la fondatrice est publié, ainsi que des nouvelles de la Maison-Mère et des fondations, des récits des célébrations et des départs des missionnaires. Elle tient aussi à ce que les Sœurs aient une « formation continue ». En février 1843, elle va même jusqu'à inviter un orientaliste réputé et professeur au Collège de France, Eugène Boré, à rencontrer la communauté et à parler de sa perception du monde musulman, quelques mois avant la première fondation du Bon Pasteur en Algérie.

B. La communication avec les fondations

Après mûre réflexion, elle désigne les Sœurs qui partent établir le Bon Pasteur en France et dans des contrées lointaines. Ce qui implique de bien connaître leurs capacités, d'autant qu'elles sont en général bien jeunes (entre 26 et 32 ans en moyenne) pour affronter les difficultés d'une fondation et s'habituer à un autre pays et à une autre culture sinon à une nouvelle région française. La supérieure nommée à Louisville a par exemple 24 ans lorsqu'elle s'embarque pour la fondation avec cinq autres sœurs. Ce qui conduit le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, à déplorer leur manque d'expérience pour des responsabilités aussi lourdes : « Je suis effrayé du gouvernement de la Congrégation du Bon Pasteur : à peine sortie du noviciat, une jeune religieuse est nommée supérieure dans les maisons importantes ; on y va par enthousiasme, par inspiration[11]. » écrit-il à l'évêque d'Angers. Sr Marie Euphrasie se montre lucide quant aux qualités de chaque Sœur, conseillant les supérieures des maisons sur l'emploi à attribuer à chacune. « Elle savait accommoder à chacune d'elles les fonctions, les occupations qui pouvaient le plus facilement leur convenir[12] » dira la seconde Supérieure générale Sr Marie-Pierre de Coudenhove à son procès de canonisation. Elle sait aussi déceler un potentiel, des capacités. Ainsi certaines Sœurs converses particulièrement douées passent grâce à elle au rang de « Sœur de chœur », l'exemple le plus célèbre étant celui de Sr Marie-Marine Verger, qui deviendra Supérieure générale en 1892.

Elle tient aussi à ce que les Sœurs aient une « formation continue ».

Une fois la fondation effectuée, elle reste en lien constant avec les Sœurs. Autant que le permet la vitesse du courrier postal à l'époque, elle leur écrit, les conseille et les soutient, établit un dialogue personnalisé, curieuse également de connaître les contrées lointaines où elles sont envoyées. Elle encourage les Sœurs à envoyer de leurs nouvelles aux différentes communautés afin de connaître l'évolution et la progression de chaque maison.

[11] Lettre du cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, à Mgr Angebault, évêque d'Angers, septembre 1843.
[12] Cité par O. Laugier, *op. cit.*, p. 176.

Ainsi en 1843 écrit-elle à l'une des Sœurs parties à Louisville quelques mois plus tôt : « Nous relisons vos lettres si intéressantes, ma chère Sr Louis de Gonzague ; si vous saviez le bien que vous faites dans le dedans [dans la communauté], au noviciat, aux classes et même dans le dehors ![13] ».

Sr Marie Euphrasie Pelletier meurt à Angers le 24 avril 1868. La congrégation compte alors 2067 Sœurs, 6372 pensionnaires ou jeunes et 8483 enfants. Sa cause est introduite en 1897. Plus de 70 témoins l'ayant connue personnellement sont entendus à Angers puis à Rome. Béatifiée en 1933, elle est canonisée par Pie XII en 1940.

La Maison-Mère d'Angers, origine d'une congrégation qui compte actuellement environ 3600 Sœurs actives dans 74 pays, continue de préserver et transmettre la mémoire de sa fondatrice. Grâce à des présentations et des pèlerinages sur les racines de la congrégation et à un musée sur l'histoire et la mission du Bon Pasteur qui devrait ouvrir en 2015, « le premier homme d'Angers » est encore bien présente.

Photographie de Sr Marie Euphrasie en 1864.

[13] Lettre du 2 avril 1843 à Sr Marie Louis de Gonzague de Baligand citée par O. Laugier, *op. cit.*, p. 140.

Déménagement d'archives de Rome à Paris : retour d'expérience

Mme Céline Poynard Hirsch
Archiviste des Sœurs de Notre-Dame de Sion

Les 6 à 8 novembre derniers ont marqué pour les Archives de Notre-Dame de Sion la conclusion d'un projet qui aura duré presque deux ans, et qui représentait un souhait que nous avions depuis plusieurs années : le déménagement des archives du généralat, qui se trouvaient à Rome depuis les années soixante, vers Paris.

Pourquoi rapporter les archives en France ?

Les arguments étaient nombreux. Depuis le milieu du XIXe siècle, la Maison-Mère de la congrégation se trouvait à Paris. En 1966, notre congrégation, comme beaucoup d'autres, décida que le Conseil général résiderait désormais à Rome et avec lui… les archives. Archives qui avaient été produites en France, et faisaient donc partie du patrimoine historique et religieux de ce pays. De plus, depuis longtemps, l'archiviste de la congrégation (une religieuse, puis une laïque depuis 2005) résidait en France puisqu'elle était en même temps responsable des archives de la province Europe. Le retour de ces documents en France permettrait donc un meilleur classement et un accès facilité pour toute personne désirant effectuer des recherches sur ces documents. À cela s'ajoute une raison plus matérielle : les Sœurs du Conseil général désirant s'installer dans une maison plus petite que celle qu'elles occupaient jusqu'alors, il fallait trouver un endroit adapté pour conserver les archives.

Le retour de ces documents en France permettrait donc un meilleur classement et un accès facilité pour toute personne désirant effectuer des recherches sur ces documents.

De quelles archives s'agit-il ? En premier lieu, les archives de l'ancienne Maison-Mère, qui représentent à elles seules la moitié de l'ensemble des documents. À ceux-ci s'ajoutent les documents plus récents produits par le généralat, les documents de l'économat général (à part les documents les plus récents et ceux concernant les maisons d'Italie) et ceux du Sidic-Rome, qui est un centre de documentation que la congrégation a ouvert à Rome après le concile Vatican II. Le total représentait environ 200 mètres linéaires.

À partir d'avril 2012, date à laquelle le Conseil général nous fit part de son accord de principe pour un déménagement des archives, tout un processus de réflexion fut engagé : c'est qu'à présent, il fallait définir où, quand, comment !

Le déménagement : où, quand, comment ?

Pour commencer, nous avons formé une petite équipe comprenant deux Sœurs de la congrégation, un conseiller extérieur, ami de Notre-Dame de Sion, et moi-même, l'archiviste. J'ai commencé par rechercher de la documentation sur les bâtiments d'archives, la réglementation en cours, les contraintes techniques, en particulier sur le site du PIAF (Portail international archivistique francophone), mais aussi à partir de livres, de communications lors des différentes formations de l'AAEF, de mes anciens cours, etc. Nous avons aussi visité plusieurs centres d'archives, visites qui nous ont beaucoup appris sur ce qu'on pouvait faire, sur ce qu'on devait faire… et aussi sur ce qu'il fallait éviter ! La présence d'au moins une religieuse non-archiviste lors de ces visites était importante, car cela lui permettait de comprendre que ce que nous demandions ne « tombait pas du ciel », mais que cela était fondé, que d'autres avaient les mêmes problématiques, etc.

Les futurs locaux d'archives en chantier, printemps 2013. Cliché Archives des Sœurs de Notre-Dame de Sion.[1]

Nous avons aussi mis à profit ce temps préparatoire pour vérifier que les locaux, qui allaient nous être attribués (un ancien appartement situé dans un « rez-de-jardin »), étaient assez vastes pour les archives, qu'ils n'étaient pas sujet à l'humidité : en un mot, qu'ils étaient conformes pour recevoir des archives. Nous avons aussi fait venir des spécialistes qui ont foré un trou dans nos sols pour vérifier que celui-ci était assez solide pour supporter le poids des archives et des rayonnages mobiles que nous souhaitions installer.

Les cartons d'archives en attente, octobre 2013.

Maintenant que le projet prenait nettement forme, il fallait contacter des entreprises afin de le mettre en œuvre, ce qui fut fait au début de l'année 2013. Sur ce point nous avons eu beaucoup de chance puisque nous sommes tombés à chaque fois sur des gens très compétents. Une entreprise de travaux est venue faire tomber les cloisons et refaire entièrement l'intérieur des futurs locaux, puis les rayonnages (mobiles électriques) ont pu être installés. À la mi-juillet 2013, les locaux étaient fin prêts à recevoir les archives. Le plus gros était fait, mais tout n'était pas encore terminé puisqu'il restait encore le plus important : le déménagement des archives en tant que tel.

Pour des raisons internes à la congrégation, le déménagement ne pouvait pas avoir lieu avant octobre. Nous avons mis ce temps à profit pour demander plusieurs devis, s'agissant de mon premier déménagement d'archives, je ne connaissais aucune entreprise spécialisée. J'en ai aussi profité pour effectuer un dernier voyage à Rome afin de préparer le transfert et rencontrer les déménageurs (protéger les objets les plus fragiles, ou au moins, attirer l'attention sur eux, effectuer un dernier récolement pour être certaine de bien m'y retrouver et de ne rien perdre et surtout, trouver un moyen rapide et efficace pour indiquer l'ordre dans lequel je voulais que les boîtes arrivent à Paris). Pour cela, j'ai finalement numéroté les étagères, le commercial de l'entreprise de déménagement m'ayant certifié qu'ils avaient un spécialiste des archives qui prendrait garde à tout cela.

Deux choses sont essentielles : l'archiviste doit être associé aux décisions et il ne faut pas négliger le travail préparatoire

Ainsi fut fait… et, je dois le reconnaître, bien fait. Étant donné qu'il n'était pas envisageable que je déballe seule les cartons car nous n'avions pas la place de les stocker, nous avions demandé que l'entreprise se charge de la mise sur rayonnages à Paris. Comme la personne qu'ils ont envoyée à Paris était la même que celle qui s'était occupée de l'emballage à Rome, elle a bien pu s'y retrouver et tout est arrivé en ordre. Grâce à cela (et au récolement effectué à Rome au préalable, bien entendu), j'ai pu tout de suite vérifier que rien ne manquait au fur et à mesure que nous déballions les cartons. Si je devais mettre un seul petit bémol, c'est sur le fait que le commercial m'avait certifié qu'il n'y avait pas besoin que je protège les livres en les mettant dans des cartons d'archives. Pourtant certains ouvrages ont été un peu abîmés dans le transport (mais pas non plus complètement détériorés).

Décembre 2013, les archives sont en bon ordre dans des magasins adaptés, dans lesquels l'archiviste a aussi l'espace pour accomplir ses tâches quotidiennes de tri, de classement et d'accueil des chercheurs dans de bonnes conditions.

Si je devais conclure sur cette expérience, je dirais que deux choses sont essentielles : l'archiviste doit être associé aux décisions et il ne faut pas négliger le travail préparatoire. Il est aussi important de bien s'entourer, de ne pas hésiter à demander conseil… comme dans toute situation !

Les rayonnages mobiles des magasins d'archives, décembre 2013.

Huitième centenaire

Dictionnaire en ligne des dominicains français (19e et 20e siècles)

SOUSCRIPTION

F. Besson

Piloté par deux chercheurs du CNRS, Tangi CAVALIN et Nathalie VIET-DEPAULE et les deux archivistes des Provinces dominicaines françaises, les frères Augustin LAFFAY et Jean-Michel POTIN, le projet de dictionnaire biographique a pour ambition de valoriser la contribution de l'Ordre à l'histoire de la France aux 19e et 20e siècles (à travers les insertions les plus diverses de ses frères) et à l'histoire religieuse contemporaine dans ses multiples facettes (spiritualité, œcuménisme, piété, liturgie, philosophie, théologie, art sacré, mission…).

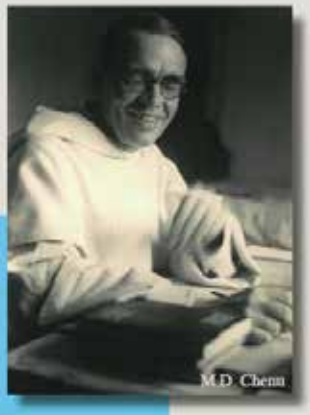
M.D. Chenu

Il s'agit de s'appuyer sur les possibilités offertes par internet pour développer un programme de recherche et d'édition en ligne portant sur l'ensemble des dominicains rattachés aux provinces françaises depuis presque deux siècles.

Seraient ainsi offerts, outre un nombre de pages bien supérieur à ce que pourrait rassembler un dictionnaire classique sur papier, des ressources multimédias (images, sons), une interactivité assurée par un moteur de recherche, une mise à jour constante du dictionnaire, la mise en relation avec les catalogues des bibliothèques des provinces de France, la présentation en ligne des productions originales de telle ou telle personnalité dominicaine…

M.-J. Lagrange

La gratuité d'accès au site du dictionnaire garantirait une large diffusion de ses ressources. Ce site s'accompagnerait de publications sous forme de livres qui permettraient également d'exploiter la richesse de cette base de données historiques.

Cette vaste entreprise s'inscrit dans le cadre des manifestations liées au huitième centenaire de la fondation de l'Ordre des frères prêcheurs.

Pour la mener à bien, il est nécessaire de mettre en place une équipe rassemblant des compétences diverses : historiens spécialisés dans l'histoire religieuse contemporaine, dominicains ayant la connaissance et la responsabilité de l'histoire de l'Ordre et de ses archives, techniciens ayant un savoir-faire dans le double domaine de l'histoire et de l'informatique.

A. Avril

J.-M. Perrin

Cette équipe est d'ores et déjà constituée et disposée à s'investir sur une durée de trois ans (2012-2015) pour mettre en œuvre ce dictionnaire en ligne.

A.-M. Bestiaud

BON DE SOUSCRIPTION

Je, soussigné(e) _____

verse la somme de _____

Chèques à l'ordre des *Amis de la Bibliothèque du Saulchoir*
(bien préciser, au dos, que votre don est destiné au projet du dictionnaire, y ajouter éventuellement le nom du frère à parrainer et votre souhait d'un reçu fiscal)
à adresser à : Bibliothèque du Saulchoir, 43bis, rue de la Glacière, 75013 Paris.

Ce projet est partiellement financé par le CNRS.
Mais il reste à trouver 90 000 Euros
soit 20 € par frère si on les rapporte au 4 500 vestitions françaises sur deux siècles. Si vous souhaitez parrainer un frère dominicain (forcément décédé car, pour les frères vivants, la CNIL nous demande une attestation personnelle), il vous suffit de l'écrire au dos du chèque.
C'est pourquoi votre souscription est décisive.

L. Bataillon

N. Rettenbach

Pour plus d'informations :
Frère Jean-Michel Potin, archiviste provincial de la Province de France
→ **direction@bibliothequedusaulchoir.org**
Frère Augustin Laffay, archiviste provincial de la Province de Toulouse
→ **augustin.laffay@dominicains.com**

Archives et archivistes ecclésiastiques en France et en Allemagne Organisation – Formation – Objectifs communs

M. Gilles Bouis
Président

83. *Deutscher Archivtag*
Saarbrücken, 25-27 septembre 2013

En 2013, le 40e anniversaire de notre association nous a permis de renouer avec une des missions chère à notre fondateur : entretenir des liens professionnels avec nos collègues étrangers. L'occasion nous en a été donnée grâce à l'invitation du Dr Arnold Otto, archiviste du diocèse de Paderborn, lors du 83e Congrès de l'Association des archivistes allemands à Sarrebruck. Le thème du congrès « archives sans frontières » était particulièrement adapté pour présenter conjointement l'organisation et la gestion des archives ecclésiastiques en France et en Allemagne. Malgré les particularités de chaque pays (notamment sur le statut de l'Église catholique) et les différences de moyens humains et financiers, les services d'archives ecclésiastiques français ont beaucoup à apprendre de l'organisation et du savoir-faire allemand en matière de mise en valeur des documents. Ces journées ont été l'occasion de resserrer les liens entre notre association et celle des archivistes de l'Église d'Allemagne avec laquelle nous échangeons régulièrement depuis 2011. Je profite de cette tribune pour remercier Arnold Otto qui est à l'origine de ce partenariat entre nos deux pays.

Vous trouverez sur notre site internet **www.aaef.fr** l'intégralité de cette intervention.

Rencontre régionale d'archivistes diocésains et de congrégations à Angers

Mme Sarah Elbisser
Archiviste de la Maison-Mère de la congrégation du Bon Pasteur d'Angers
Administrateur AAEF

Jeudi 15 mai, 12 archivistes diocésains et de congrégations de l'ouest se sont réunis aux Archives diocésaines à Angers. L'objectif était d'échanger sur un projet de chaque service. Autour de M. Geoffrey Label, archiviste diocésain d'Angers, étaient réunis Mmes Véronique Bontemps et Claire Gurvil (diocèse de Nantes), Mme Geneviève Pochat (diocèse du Mans) accompagnée de Mme Aurélie Coulon, stagiaire en Master 2 Histoire et métiers des archives à l'université d'Angers, Mme Agnès Gomez (diocèse du Mans), l'abbé Henri Baudry et une bénévole (diocèse de Luçon), Mme Kristell Loussouarn (diocèse de Quimper), Mme Tiphaine Douillard (Sœurs de Saint-Charles d'Angers) et Mmes Sibylle Gardelle et Sarah Elbisser (Sœurs du Bon Pasteur d'Angers). Après une visite du service (salle de lecture, magasins d'archives et atelier dédié aux archives audiovisuelles), chacun a partagé un projet passé ou en cours. Outre un moment de convivialité et d'échange, cette journée a été l'occasion de découvrir des projets variés tels que la mise en place d'un service d'archives, la collecte d'archives paroissiales et la réalisation d'une exposition virtuelle dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Participants à la rencontre régionale à Angers le 15 mai 2014. Cliché Archives diocésaines d'Angers.

Exposition organisée par la congrégation des Filles de Jésus, dans les locaux des archives à Kermaria : « **Dans la Guerre, les Filles de Jésus, 1914-1918** ». L'exposition est visible jusqu'à fin 2014.

Pour tous renseignements :

Tél : 02 97 61 01 18 (archives)
ou 02 97 61 01 00 (standard)
Courriel : fjarchgen@wanadoo.fr

Le service des Archives des Franciscains a créé un site internet. Retrouvez toute l'actualité et les travaux du service à l'adresse suivante :

www.archivesfranciscaines.fr

Dates à retenir

Journées d'études de l'AAEF
22 et 23 octobre 2014
Conférence des évêques de France – 58, avenue de Breteuil 75007 Paris
« L'Église concordataire en France (1801-1905) »

Colloque « Les religieux et le concile Vatican II »
12, 13 et 14 novembre 2014 à Rome
Université pontificale du Latran - Académie de Belgique - École française de Rome

Journées de formation du groupe de recherches historiques et archivistiques
10 et 11 mars 2015
Petites Sœurs de l'Assomption – 57, rue Violet 75015 Paris

L'Association

L'AAEF est une association loi 1901, fondée le 19 septembre 1973 qui a pour vocation de regrouper les archivistes des diocèses mais aussi des instituts religieux et autres organismes d'Église.
Son objectif est de favoriser la sauvegarde et la bonne conservation de l'ensemble des documents qui témoignent de la vitalité de l'Église catholique en France et constituent un élément spécifique du patrimoine intellectuel, culturel et spirituel du pays. L'Association veille à promouvoir tous les moyens susceptibles d'améliorer les relations entre les membres, leur activité scientifique et technique, ainsi que leurs conditions de travail, eu égard au caractère propre des fonds considérés.

Coordonnées de l'AAEF

Secrétariat général
M. Nicolas TAFOIRY
CS 60166 - 02207 SOISSONS Cedex
secretariat-general@aaef.fr
www.aaef.fr

Cotisation-Abonnement 2014

Échéance-annuelle : 1er trimestre

Pour les personnes physiques travaillant au service d'un fonds d'archives ecclésiastiques ou religieuses.

À partir de ce prix : soutien aux deux bulletins de l'année pour les personnes physiques ou morales désireuses d'entretenir des relations avec l'Association.

Tarif : 40 €

Règlement par chèque à l'ordre de :
ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

à envoyer au Secrétariat général :
Association des Archivistes de l'Église de France
CS 60166 - 02207 SOISSONS Cedex

Préciser au dos du chèque le nom de l'abonné s'il est différent de celui de l'expéditeur.
Une photocopie de cet avis permettra à votre organisme payeur de disposer des éléments nécessaires pour votre réabonnement.

Archives de l'Église de France

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Église de France (AAEF)

ISSN 1143-5445
N° de SIRET : 502 231 053 00013

N° 81 - 1er semestre 2014

Dépôt légal : juillet 2014

Numéro tiré à 500 exemplaires

Directeur de la publication :
Gilles BOUIS

Responsable de la rédaction :
Magali DEVIF

Comité de lecture :
Jean BOUTEILLER, Audrey CASSAN, Sarah ELBISSER

Graphisme, mise en page :
Hurrah Luna !
1191, Route Nationale - 01120 La Boisse

Impression :
Imprimerie Daniel FAURITE
Route de Tramoyes
Les Échets 01700 Miribel

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le droit de reproduction des textes et des illustrations est soumis à l'autorisation des auteurs et de l'Association.